

**UNIVERSITY
PENNSYLVANIA
LIBRARIES**



MALATYA

MÉMOIRES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE
DE STAMBOUL
PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE M. ALBERT GABRIEL

V

MALATYA

FOUILLES DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE
DIRIGÉES PAR M. LOUIS DELAPORTE

ARSLANTEPE

FASCICULE I
LA PORTE DES LIONS

PAR
LOUIS DELAPORTE

PARIS
E. DE BOCCARD, ÉDITEUR
1, RUE DE MÉDICIS, 1

—
1940

LE SITE ANTIQUE DE MALATYA

La *Malatya* moderne¹, ville d'Asie Mineure, bâtie au pied d'une montagne et au bord d'une riche plaine qui s'étend jusqu'à l'Euphrate, par 38° 19' 7" de longitude Est de Greenwich et 38° 21' 21" de latitude Nord, a été fondée en 1838, il y a à peine plus d'un siècle. Cette année-là Hâfiz Pacha conduisait des opérations militaires contre les Kurdes et contre l'armée égyptienne qui avait envahi la Syrie ; il installa ses troupes dans la ville qui s'appelait alors *Malatya* après avoir invité les quelque douze mille habitants à émigrer au village d'*Asbusu* où la plupart d'entre eux avaient coutume de passer chaque année les mois d'été. *Asbusu* prit le nom de *Malatya* et la ville abandonnée fut désormais appelée *Eskimalatya* (l'Ancienne *Malatya*) ; dans le pays on dit plus volontiers *Eskişehir* (l'Ancienne Ville).

Eskimalatya n'est pas elle-même un site primitif ; c'est seulement le second emplacement de la cité. Celle-ci remonte à une haute antiquité, très probablement à l'époque de la sédentarisation en Asie Mineure, au cours de la période chalcolitique. Elle a occupé tout d'abord le lieu dit **Arslantepe**, au village d'*Orduzu*, au Nord-Est de *Malatya* (35°), au Sud d'*Eskimalatya* (185°). Là s'élève, à proximité d'une rivière, et sur la déclivité d'un plateau calcaire qui s'abaisse du Sud au Nord vers l'Euphrate, un mamelon artificiel formé des ruines successives, pendant plus de deux millénaires, d'une ville dont le nom s'écrit *Maldija*² ;

1. Les noms de lieux sont ici écrits dans leur orthographe turque actuelle. On trouve l'indication de la prononciation exacte des différentes lettres dans l'*Index toponymique turc pour l'archéologie hittite* de Jean Dénj, aux *Observations sur l'écriture et la phonétique turque*, in *Revue hittite et asianique*, t. III, 1936, pp. 208-212. Rappelons seulement que

c = dj français	ı = é très fermé
ç = tch, tsh	ø = eu
ş = ch dans chat	u = ou français
e = è, jamais é	û = u français

2. Je transcris la semi-voyelle par un *j* comme on le fait couramment dans les noms bibliques Jacob, Joseph, Jérusalem, etc., qui nous sont venus par le grec et le latin ; d'autres préfèrent utiliser *y* comme dans les noms de même origine transmis par l'arabe, Yakoub, Yousouf, etc.

en cunéiforme, dans la langue des Hittites³, et plus tard Melid, Meliddou, etc., dans les textes assyriens et ourartéens.

L'attention est attirée sur *Arslantepe* par la publication, en 1895⁴, d'un bas-relief découvert en ce site, au début de mai 1894, par un villageois qui cherchait des pierres de construction. Ce bas-relief représente une chasse au lion (pl. XXXII, fig. 2) et sa publication permet de reconnaître la véritable origine d'un autre bas-relief de même style, une chasse au cerf (pl. XXXII, fig. 1), entré trois ans plus tôt au Musée du Louvre comme provenant de *Harput*, ville située de l'autre côté de l'Euphrate, mais dans le même vilâyet.

En avril 1907, le Père Sébastien Ronzevalle, de l'Université française de Beyrouth, reçoit d'un correspondant les photographies de trois reliefs que nous appellerons plus tard *G*, *H* et *I* (pl. XXII-XXIII) et le croquis d'un lion sculpté sur la tranche du bloc *G* (pl. XVIII). Il fait présenter les photographies à l'Académie des Inscriptions, par Edmond Pottier, le 10 mai suivant, et les publiera en 1909⁵.

La même année, H. H. Riggs, de Harput, communique à John Garstang des photographies de ces trois bas-reliefs⁶ et signale que les pierres ne sont plus au lieu où elles avaient été trouvées. L'année suivante, Gertrude Bell passe à *Malatya* et photographie non seulement les trois reliefs, mais aussi le petit lion qui orne le retour de la pierre d'angle *G* et un taureau qui charge, sculpté sur une autre pierre. Ces photographies sont publiées en 1909 par David G. Hogarth⁷.

En la même année 1907, la mission de la Cornell University⁸ constate à

3. *Keilschriftkunden aus Boghazköi* XXIII 72 II 37. Je néglige intentionnellement Mala(z)zia, que Albrecht Götze place, à bon droit semble-t-il, dans la zone des Kaskéens (*Revue hittite et asiatique* I, 1930, p. 23, n. 32), et, pour une époque plus ancienne, Malitâ, mentionnée dans deux tablettes paléo-assyriennes d'Asie Mineure (Georges CONTENAU, *Tablettes cappadociennes* I (1920), n° 53, 9 ss.; Ignace J. GELB, *Inscriptions of Alishar and Vicinity*, n° 52). La ville de Malitâ (Ma-li-ta-a, ll. 8, 10, 15; ethnique Ma-li-ta-i-im, l. 21) est située sur la route de Kanès (*Kultepe*, près de *Kayseri*) à Wahšuşana, au delà de Uššana, mais nous ignorons malheureusement dans quelle direction sont situées ces deux dernières villes.

4. David G. HOGARTH, *Note on pre-hellenic finds*, in *Recueil de travaux relatifs à l'épigraphie et à l'archéologie égyptienne et assyrienne* 17, 1895, p. 25-26; planche, fig. 3.

5. S. RONZEVALLE, *Notes et études d'Archéologie orientale. VI. Monuments hittites d'Arslân-tépé*, in *Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph* III, 1909, pl. XV. Cf. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1907, p. 232.

6. *The Sculptured Stones from Malatia*, pp. 3-4 et pl. IV-V de John GARSTANG, *Notes on a Journey through Asia Minor*, in *Annals of Archaeology and Anthropology* I, 1908. Le petit lion sculpté sur le côté du bloc *G* a été omis. L'auteur exprime le regret que rien n'a transpiré au sujet de leur découverte et signale d'après son correspondant que les pierres ne sont plus, au moment de la photographie, au lieu où elles ont été trouvées. Elles avaient été transportées à *Malatya*.

7. David G. HOGARTH, *Carchemish and its Neighbourhood*, in *Annals of Archaeology and Anthropology* II, 1909, pl. XLI. Cf. Gertrude BELL, *Amurath to Amurath*, Londres, 1911, p. 336.

8. Benson B. CHARLES, *Hittite Inscriptions*, p. 39 ss., I, II de *Cornell expedition to Asia Minor and the Assyro-Babylonian Orient*. Ithaca, 1911, I, II. Compte rendu préliminaire par J. R. S. STERRETT, organisateur de l'expédition, dans *Nation*, 30 janvier 1908. Cf. *The American Journal of Archaeology* XII, 1908, p. 89 s.

Arslantepe la présence d'un petit lion anépigraphe qu'elle fait transporter à *Malatya* ; elle dégage un grand lion paraissant *in situ* et dont la tête s'est détachée du corps ; cette tête sera plus tard envoyée au Musée des Antiquités de Stamboul et le corps restera sur place jusqu'à ce que nous le retrouvions, en 1932 (pl. XVI, fig. 1).

Au mois de juillet 1928, et dans le voisinage de ce lion, Hans H. von der Osten photographie⁹ un grand bas-relief brisé en deux fragments (relief K, pl. XXIV) ; il dresse un plan du *tepe*.

LE TEPE

Le *tepe* est de forme elliptique (pl. II). La planche III en montre une vue aérienne, oblique, prise du Nord-Ouest, postérieurement à la campagne de fouilles de 1933. Cette photographie, exécutée pour l'exposition organisée au palais de *Dolmabahçe* à l'occasion du deuxième congrès de la Société d'Histoire turque, nous a été gracieusement communiquée par M. Hasan Cemil Çambel, président de la Société. On y remarque à gauche l'amorce du chemin d'*Eskimalatya*, et derrière le mamelon, vers la droite, le chemin de la mairie et de l'école d'*Orduzu*. Une autre vue (pl. IV, fig. 1) a été prise, au cours des fouilles, des hauteurs qui dominent vers l'Est¹⁰ ; on y distingue très nettement le chemin de ronde autour du mamelon artificiel et, en arrière, le chemin qui se dirige vers *Malatya* dont l'hôpital et quelques maisons apparaissent dans le lointain, au pied de la montagne.

Le grand axe du *tepe*, incliné vers l'Est par rapport au méridien, mesure environ 254 mètres ; le petit, environ 180 mètres. La superficie dépasse trois hectares et demi, mais le chemin qui entoure le mamelon a été créé à ses dépens et de tous côtés, sauf au Nord, l'amoncèlement des ruines s'est jadis étendu sensiblement plus loin.

Les courbes de niveau, à l'intérieur d'un carré divisé en cent quarante-quatre sections de 20 mètres de côté, numérotées de 1 à 12 du Nord au Sud,

9. Hans H. von der OSTEN, *Explorations in Hittite Asia Minor 1927-28*, in *The Oriental Institute of the University of Chicago. Oriental Institute Communications*, N° 6, fig. 102-3 ; antérieurement dans *American Journal of Semitic Languages and Literatures* 44, 1929, pl. II et III. Les autres pierres sculptées de *Malatya*, publiées en même temps, ne proviennent pas du *tepe* ; elles ont été recueillies plus au Sud, à une distance assez grande, nous en avons acquis la certitude en 1938.

10. Autre vue, prise presque du même endroit, avant le début des fouilles, en 1932 : *Revue hittite et asianique* II, 1934, pl. M 6, fig. 1.

et de A à L de l'Ouest à l'Est¹¹, ont été relevées, de mètre en mètre, par P. Duconloner, architecte de la mission, à partir du point le plus élevé, auquel il a été attribué la cote 100. Dans un puits découvert en 1938¹², la surface des eaux a été reconnue à la cote 70,10 ; la couche de ruines s'élève donc approximativement à 30 mètres de hauteur.

Au Sud, sur une largeur qui ne dépasse pas 40 mètres, mais sur une profondeur de 180 mètres, le terrain n'avait pas été remanié récemment avant le début des fouilles de 1932. A l'Ouest, des trous ont été creusés en diverses places ; la figure 2 de la planche IV et celle de la planche V en portent témoignage. La région orientale avait considérablement souffert ; sa terre a été employée pour les briques crues qui ont servi à établir la plate-forme sur laquelle a été en partie édifié le palais turc, dernière des constructions érigées sur le *tepe*. Au Nord-Est, les dégâts sont plus regrettables (pl. V, fig. 1) ; c'est surtout dans cette partie des ruines que s'est exercée, au xix^e siècle et au début du xx^e, la recherche de pierres de construction et de terre propre à l'entretien des terrasses des maisons ; c'est de là que proviennent, nous le verrons par la suite, un certain nombre des reliefs découverts depuis 1880.

LES FOUILLES DE 1932

Le site archéologique d'*Arslantepe* ayant été accordé à la Société des Études Hittites et Asianiques, en 1932, sur l'intervention personnelle de son Haut Protecteur, le Président de la République turque, une mission fut organisée sous les auspices du Ministère de l'Éducation nationale, du Ministère des Affaires étrangères, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de l'Institut français d'Archéologie de Stamboul, grâce aux interventions répétées de M. René Dussaud, conservateur des Antiquités orientales au Musée du Louvre, pour lui faire attribuer les crédits nécessaires. Cette mission était, sous la direction de M. Louis Delaporte, représentant la Société, composée de M. Pierre Duconloner, architecte diplômé par le Gouvernement, et de M. Gustave Tellier, chef de chantier, qui avait pris part l'année précédente aux recherches de la Société à *Hashöyük*. Un jeune Suisse, M. Stelling-Michaud, nous prêta, pendant toute la campagne, un concours complètement désintéressé pour lequel nous lui avons

11. Les chiffres sont marqués de bas en haut et les lettres de droite à gauche pour correspondre au système adopté quand ce plan a été publié, avec le Nord vers le haut, dans la *Revue hittite et asianique* II, 1934, pl. M 3. Ici le Nord est en bas parce que la façade de certaines constructions, par exemple l'entrée de la Porte des Lions (pl. XII), objet de notre première étude, est approximativement tournée vers cette direction.

12. *Revue hittite et asianique* V, 1939, p. 55.

une grande reconnaissance. MM. Delaporte et Ducoloner arrivèrent le 26 août ; MM. Tellier et Stelling-Michaud les avaient précédés. Le commissaire des fouilles, Haydar bey du Musée de Stamboul, nous rejoignit le 4 septembre ; le premier coup de pioche fut donné le lendemain, 5 septembre.

Dans une suite de monographies, rédigées à mesure qu'une découverte peut être considérée comme définitive, nous nous proposons de publier les résultats de nos recherches. M. Albert Gabriel veut bien nous réserver le meilleur accueil dans les *Mémoires de l'Institut français d'Archéologie de Stamboul*.

Nous avons retrouvé sur le terrain les deux fragments du grand bas-relief photographié par Hans von der Osten dans la partie septentrionale du *tepe* (pl. II, H 2 ; cf. p. 7) et, dans le voisinage presque immédiat, fait mettre de nouveau au jour le lion signalé par l'Expédition Cornell (p. 7). Mais notre intention était de procéder par couches horizontales au dégagement des ruines ; le lion fut recouvert et nous n'accordâmes aucun intérêt aux masses de briques crues que les intempéries, après les recherches des paysans, avaient transformées en glacis abrupt, fortement découpé, à l'Ouest du petit ravin sur la pente orientale duquel était affaissé le relief du lion. Je ne me laissai même pas tenter quand, quelques jours plus tard, un ouvrier attira mon attention sur un large trou horizontal au fond duquel il me fit toucher une pierre sculptée ; je sentis des traits verticaux et pensai qu'il y avait là un relief portant peut-être le même nom que le relief publié par H. von der Osten. C'est seulement au début d'octobre que le développement des recherches nous conduisit à effectuer le déblaiement dans cette région et à découvrir la « Porte des Lions ».

Dans sa partie la plus élevée le *tepe* présentait deux plate-formes ou mamelons, à l'intérieur de la courbe de niveau 97 : l'une, plus étendue, vers le Sud, avec le point culminant 100 (pl. VIII, fig. 1, au premier plan et à droite), à faible distance et au Nord-Est du centre des ruines ; l'autre, vers le Nord, s'élevant seulement à la cote 98,32.

Le premier coup de pioche fut donné sur la plate-forme méridionale dont la pente Sud-Ouest avait servi en dernier lieu de cimetière, mais à une époque antérieure à la génération actuelle¹³. Les constructions les plus récentes y sont du VIII^e siècle avant notre ère et datées de façon indiscutable du règne de Sargon II d'Assyrie, par deux fragments de barillets en terre cuite recueillis sous un pavage ; les murs de fondation étaient presque à fleur de sol.

Sous la plate-forme septentrionale avait été édifié en dernier lieu un palais

13. Une *Étude anthropologique d'ossements d'Arslantepe*, recueillis dans ce cimetière, a été publiée par M. Şevket Aziz Kansu dans la *Revue hittite et asiatique* (fasc. 35, 1939, pp. 77-84).

turc d'où la vue s'étendait sur toute la plaine de *Malatya* (tour d'horizon, pl. VII), depuis les hautes montagnes (pl. VIII, fig. 1) au Nord de l'Euphrate, dont on voit briller les eaux au lever du soleil, jusqu'au *Bey Dağı* calcaire (pl. IX, fig. 2) tout proche, au Sud, où sourdent les nombreuses sources qui alimentent la rivière d'*Orduzu* et font la richesse de son territoire. Des roches éruptives (pl. IX, fig. 1), plus découpées que les calcaires, sombres dans la clarté du midi, et d'un mauve splendide vers le soir en été, montrent leurs arêtes vives depuis l'horizon oriental, au delà des rapides de l'Euphrate, jusqu'à la limite du village d'*Arslantepe*. Vers l'Ouest la plaine se couvre de légères ondulations (pl. X, fig. 2), entre les affluents du *Tohmasuyu* dont la vallée est jalonnée par des sites antiques, parmi lesquels ceux d'*İspekcür*, de *Darende* et de *Gürün* ont livré des inscriptions hiéroglyphiques où il est fait mention de *Malatya*¹⁴. Encore habités au début du premier millénaire avant notre ère, tous ces sites, comme *Arslantepe*, ont été abandonnés après la conquête assyrienne.

Les architectes turcs ne disposant pas d'une surface plane suffisante pour y établir un palais d'où l'on dominât la ville (*Eskimalatya*), décidèrent de créer, en avant des ruines du palais de Sargon II, une large et haute plate-forme en briques crues, et utilisèrent à cet effet des terres prises dans la couche néo-hittite de la partie orientale du *tepe*. Une partie de cette masse de briques a été enlevée en 1932 ; le reste, en 1933. C'est ainsi que nous avons été conduits, dès la première campagne de fouilles, à dégager, à l'extrémité septentrionale de la partie non détruite du *tepe*, la Porte des Lions qui fait l'objet de notre premier exposé. La planche XI montre comment elle se présente dans le relief du sol, avec les constructions en rapport avec elle vers l'Ouest, également dégagées en 1932 ; les constructions du Sud, qui lui sont unies par la grande cour dallée, ont été dégagées en 1933 et 1938. A l'Est, comme au Nord, tout avait définitivement disparu.

14. Voir à la page 51.

LA PORTE DES LIONS

La Porte des Lions (pl. XII) est une construction rectangulaire, formée de murs parallèles orientés du Nord-Est au Sud-Ouest et d'où se détachent des murs de refend pour former au moins deux cours intérieures. Ni l'un ni l'autre des murs principaux n'est conservé dans toute sa longueur. Le mur oriental mesure encore près de 12 mètres et peut être, en outre, restitué sur 2 mètres à son extrémité méridionale. Du mur occidental il reste seulement les 7^m,25 de sa partie méridionale. Celui-ci a une épaisseur de 2^m,40 ; le parement de celui-là fait complètement défaut sur la face intérieure, mais son emplacement peut être exactement calculé : ce mur a une épaisseur de 3^m,10.

Les deux murs sont distants de 8 mètres environ. Du côté Sud, ils projettent chacun un épi orné de reliefs sur ses trois faces. Celui de l'Ouest, parfaitement conservé, s'avance de 2 mètres et est large de 2^m,25. Au bord de celui de l'Est il reste les fondations, et le lion découvert par l'Expédition Cornell, ayant été redressé sur place avant le dégagement de ces fondations, s'est trouvé exactement au-dessus d'elles.

Entre les deux épis l'ouverture est de 3^m,90 ; elle donne passage de l'intérieur de la Porte vers la grande cour méridionale, cour d'honneur du palais de l'époque néo-hittite VI.

Un second épi de même avancée, mais de 2^m,10 seulement d'épaisseur, bien conservé sur les deux côtés, est à 4^m,30 du premier, en sorte qu'ils forment, avec les deux grands murs, une cour intérieure de 8 mètres de largeur sur 4^m,30 de longueur.

Vers le Nord, c'est-à-dire vers l'extérieur, à partir de ce second épi, il ne reste plus rien du mur occidental ; le mur oriental se prolonge encore sur 5^m,50 ; sa partie septentrionale a été détruite, vraisemblablement au XIX^e siècle. Il y avait là une seconde cour dont il reste une partie du pavage et un important témoin. Dans le prolongement des épis de droite il existe, en effet, à 2^m,90 en avant, une crapaudine (pl. XII et pl. XIV, fig. 2). Il y avait donc à cet endroit une porte en bois qui fermait le passage. Exactement dans l'axe du monument, entre les épis conservés les plus septentrionaux, une pierre dressée (pl. XIV) fait saillie de 25 centimètres, à 3^m,25 de distance de la porte en bois. Elle est trop basse pour gêner la circulation et M. Ducoloner suppose qu'elle devait servir

de point d'appui à un madrier pour renforcer la résistance de la porte quand celle-ci était fermée.

Le sol primitif de l'autre cour intérieure est à la cote 87,35. L'épi septentrional s'élève seulement à 40 centimètres plus haut, à la cote 87,75. L'arête supérieure du mur oriental est à 87,95 ; celle du mur occidental varie entre 88,88 et 89,26. Les murs sont construits en pierres taillées de dimensions variées, soigneusement dressées sur leur face antérieure et liées par de la terre. Le remplissage est obtenu à l'aide de terre et de cailloux. Les reliefs placés à hauteur de vue, les uns du côté de la cour intérieure, les autres du côté de la grande cour du palais, reposaient sur des madriers dont il ne subsiste que l'emplacement et quelques rares débris décomposés. D'autres madriers suivaient certainement les bords supérieurs de ces murs en pierre et étaient liés aux reliefs, tout comme ceux de dessous, par des chevilles qui s'inséraient dans des mortaises (pl. XVI fig. 2). Ces derniers madriers servaient de base à une superstructure en bois et en argile dont il n'a été retrouvé absolument rien. Toute reconstitution de la Porte des Lions dans ses parties supérieures ne peut s'inspirer d'aucune observation directe du monument dont les éléments, exhumés en 1932, étaient tous immédiatement couverts par le massif de briques crues du palais turc. Seuls, une trentaine d'osselets de mouton, répandus sur la partie centrale de la première marche, à la sortie méridionale, peuvent être signalés, entre la construction en pierres et le massif de briques, et il n'y avait aucune trace d'incendie.

Le pavage primitif, en petits galets, existe encore en partie dans la cour intérieure, à droite et à gauche, entre les épis. La partie centrale a été recouverte par un pavage en dalles qui subsiste intact, depuis la crapaudine qu'il recouvre en partie, à la cote 86,20, jusqu'à la sortie sur la grande cour du palais, à la cote 88,00, formant une rampe de 10,66 % d'inclinaison (pl. XIV).

A la sortie de la Porte des Lions, deux marches basses donnent accès à cette grande cour dont le pavage a été exécuté après la construction du très beau mur de la période néo-hittite la plus récente, qui forme sa limite méridionale, et sur lequel il vient buter. Le pavage est en pente prononcée et toutes les eaux de pluie convergent (pl. XII) vers un puisard fermé par une dalle circulaire placée à 2^m,38 au Sud de l'angle oriental du passage de la Porte, au bord d'une terrasse légèrement plus élevée. Les eaux recueillies dans ce puisard sont évacuées par un égout de section rectangulaire formé de dalles dressées parallèlement entre deux dalles disposées horizontalement. L'égout traverse tout le passage de la porte et son parcours sinueux, représenté par des traits brisés sur la planche XII, a été parfaitement calculé pour assurer l'évacuation complète des matières solides entraînées par les eaux. Nous l'avons trouvé absolument vide.

Dans la cour intérieure de la Porte, au milieu du côté occidental, il y avait primitivement un passage (pl. XIII, fig. 2 ; et pl. XV, fig. 2). Ce passage a été fermé par un mur en retrait, devant lequel a été enfoncée dans le sol une énorme pierre (pl. XXVII, fig. 2) pour servir de base à la statue colossale d'un prince. La base ayant fléchi, la statue est tombée et s'est mutilée. Elle a été étendue dans l'angle Nord-Ouest de la cour, tout près du lieu de sa chute, et dissimulée dans un tombeau en pierre soigneusement construit, postérieur à l'établissement du dallage puisqu'il s'étend en partie sur lui (pl. XIV).

ORNEMENTATION GÉNÉRALE DE LA PORTE

Au cours des fouilles de 1932 on a découvert en place les cinq reliefs qui ornent l'épi méridional du côté droit de la Porte :

A) Un grand lion anépigraphe dont la tête se détache en ronde-bosse et regarde vers l'entrée (pl. XVIII, fig. 1) ;

B) et *C)* Immédiatement à droite de ce lion, et à hauteur de vue (1^m,75 au milieu du panneau), deux reliefs représentent chacun une scène de libation à un dieu qui tourne le dos au passage (pl. XIX, fig. 1 et 2) ;

D) En arrière du grand lion et sur le même alignement, dans le passage, un petit lion (pl. XVIII, fig. 2 à droite) orne le côté d'un bloc de pierre qui porte, sur sa face principale, dans la cour d'honneur du palais, une libation en l'honneur de quatre divinités (pl. XX, fig. 1) qui, comme les précédentes, tournent le dos au passage ;

E) A la suite de ce relief il en est un autre, dans cette cour, sur lequel on voit deux scènes de libation, avec des dieux différents (pl. XX, fig. 2) qui, eux aussi, tournent le dos au passage.

Cette disposition très significative permet de reconstituer sans erreur l'ornementation de l'épi méridional du côté gauche de la Porte, avec

F) Le lion affaissé (pl. XVI, fig. 1), découvert par l'Expédition Cornell, lion dont la tête (pl. XVII, fig. 1) avait été transportée à Constantinople, et qui, redressé, s'est trouvé remis à sa place primitive (pl. XVI, fig. 2). Ce lion restauré (pl. XVII, fig. 2) est maintenant au Musée des Antiquités d'Ankara. Derrière ce lion *F*, pendant du lion *A*, vient tout naturellement se placer

G) Le bloc sur lequel est le petit lion photographié par Miss Gertrude Bell (pl. XVIII, fig. 2 à gauche) et qui porte sur sa face principale une scène de libation (pl. XXI, fig. 1) dont la divinité, après la remise en place du relief, tourne le dos

au passage et, par conséquent, se trouve exactement disposée comme les divinités de l'épi occidental.

Des deux autres reliefs envoyés à Constantinople, connus tout d'abord par les photographies de Ronzevalle et de Riggs, la disposition des divinités nous oblige à choisir, pour être placée dans la grande cour, à la suite du relief *G*, la scène de lutte contre le Grand Serpent (pl. XXII, fig. 2) à qui nous attribuons la lettre *H*.

Et nous appelons *I* l'autre relief du Musée de Stamboul, photographié par Riggs, une scène de libation offerte par une femme. Cette sculpture trouve un emplacement non moins certain à l'intérieur de la cour de la Porte, à gauche du lion ; mais elle ne suffit pas pour remplir tout l'espace ; il faut un second relief exactement comme sur l'épi occidental. Nous le trouvons au Musée de Stamboul et nous l'appellerons *J* (pl. XXIII, fig. 1). Il représente une scène de libation dont les personnages sont parfaitement disposés pour occuper la place que nous allons lui attribuer. Comme il n'a été photographié ni par Riggs ni par Miss Bell, et que l'Expédition Cornell ne le trouve pas dans le voisinage du lion, il a été exhumé à une époque antérieure et nous sommes en droit de ne pas le placer immédiatement à côté du lion, de façon que les paysans aient pu le trouver avant la découverte des trois autres reliefs du même groupe.

Ainsi tout le décor de la sortie de la Porte vers la cour du palais se trouve reconstitué de façon certaine.

Il reste à déterminer l'emplacement du grand relief publié par H. von der Osten. Celui-ci l'a trouvé gisant, en deux fragments, au Nord de la Porte, ce qui permet d'admettre l'une ou l'autre des deux solutions qui nous ont été proposées. La première a été suggérée par des ouvriers qui prétendent avoir assisté à sa découverte et l'avoir vu en place, en bordure du passage, sur l'épi septentrional du côté droit qui se termine par de fort belles pierres de taille. Dans l'autre solution, maintenant défendue par P. Ducoloner, le relief aurait été placé à l'extérieur du même épi. Cette partie de la Porte a été trop détériorée par les chercheurs de matériaux de construction pour que l'on ait pu y trouver des indices utiles. Cette sculpture nous la désignerons sous le nom de relief *K* (pl. XXIV).

Nous ne devons pas laisser de côté les chasses qui sont les premières sculptures découvertes à *Arslantepe* :

L) La Chasse au cerf du Musée du Louvre (pl. XXXII, fig. 1) ;

M) La Chasse au lion du Musée de Stamboul (pl. XXXII, fig. 2).

Pour la première nous n'avons absolument aucun renseignement ; pour

l'autre nous savons par la publication de D. Hogarth qu'elle faisait partie d'une frise composée d'au moins trois blocs sculptés.

Enfin, nous pouvons avoir à tenir également compte de la scène de banquet qui appartient au Musée de Stamboul, et qui, comme les sculptures précédentes, à l'exception de deux, porte une inscription en caractères hiéroglyphiques (pl. XXXIII).

LÉGENDES HIÉROGLYPHIQUES

Des onze reliefs (*A* à *K*) qui appartiennent de façon certaine à l'ornementation de la Porte des Lions, deux sont anépigraphes : le lion qui flanque le côté occidental du passage (*A*) et la lutte contre le Grand Serpent (*H*) : Les neuf autres comportent des légendes en hiéroglyphes d'Asie, d'ordinaire improprement appelés hiéroglyphes « hittites » puisque la langue des inscriptions connues n'est pas le hittite, mais un autre idiome indo-européen. Les légendes sont sculptées les unes en relief et les autres en creux ; nous constaterons plus tard la raison certaine de cette anomalie.

Les progrès considérables réalisés depuis moins de dix ans dans le déchiffrement des textes hiéroglyphiques n'ont pas encore abouti à la lecture de la plupart des très nombreux idéogrammes ni même à celle de toutes les valeurs syllabiques. Pour la transcription des signes nous utiliserons les chiffres attribués à chacun d'eux dans

Listes : Piero MERIGGI, *Listes des Hiéroglyphes hittites*, in *Revue hittite et asianique* IV, 1937.

Pour le vocabulaire nous signalerons plus particulièrement du même auteur :

Glossar : P. MERIGGI, *Die längsten Bauinschriften in « Hethitischen » Hieroglyphen nebst Glossar zu sämtlichen Texten*, in *Mitteilungen der Vorderasiatisch-Aegyptischen Gesellschaft* 39, 1, 1934.

Les autres travaux importants seront indiqués sous la forme :

Šantaš : Helmuth Th. BOSSERT, *Šantaš und Kupapa*, in *Mitteilungen der Altorientalischen Gesellschaft* 6, 3, 1932.

IHH : Bedřich HROZNÝ, *Les Inscriptions hittites hiéroglyphiques*. Prague, 1934-1937.

HH : Ignace J. GELB, *Hittite Hieroglyphs* I, 1932 ; II, 1935 ; in *The Oriental Institute of the University of Chicago, Studies in Ancient Oriental Civilization*, Nos. 2 et 14.

a) INSCRIPTION SUR LE LION DE GAUCHE, RELIEF F

Sur le bloc du lion placé à gauche du passage de la Porte, relief F (pl. XVII, fig. 2), six signes hiéroglyphiques sont gravés en creux au-dessus de l'arrière-train de l'animal. Nous transcrivons provisoirement, d'après les *Listes* de P. Meriggi,

398 215 127 275 386 129

Le groupe des deux premiers signes forme le nom de la ville d'Alep, et c'est pourquoi, à la suite de I. Gelb, *HH* I, p. 20, nous lui attribuons la lecture Halpa, comme dans les textes hittites où se rencontrent d'ailleurs les variantes Halba et Halab. Dans *Glossar* ce signe est rendu par HAL ou HAL(BA). Le même groupe est relativement fréquent dans l'onomastique et se rencontre par exemple, au commencement de la légende, sur un cachet de l'époque impériale et sur deux bulles : H. GÜTERBOCK, *Un cachet hittite de Çorca*, in *Revue hittite et asianique* V, 1939, p. 91 s.

Sur l'interprétation du signe 127, un oiseau au repos dont une aile se projette en avant, les avis ont été très différents. Dans *Šantaš*, fig. 47, nos 9-13, H. Bossert a groupé les diverses graphies d'un nom d'homme qui se rencontre à *Maraş* trois fois en un siècle et est transcrit en cunéiforme assyrien :

Kalparunda, Kalparuta, ou Kalparundi.

Ce nom, dans les inscriptions hiéroglyphiques, s'écrit :

Halpa(pa)-ru-ta-a-â-s et Halpa(pa)-Ruta(ta)-a-â-s,

Ruta ayant pour idéogramme un bois de cerf (*Listes*, n° 120). Mais est-on en droit de conclure, avec Bossert, que le signe 127 est lui aussi l'idéogramme de la déesse Rوتا, Rouda, ou Rouwada, Rouwata? P. Meriggi ne le pense pas ; dans *Glossar*, p. 118, il transcrit

Halba-BABA-pas

au nominatif, en s'appuyant sur la forme 3 de la même figure de *Šantaš*, Halpa(pa)-BABA-pa-an, nom à l'accusatif d'un prince de Kargamis. B. Hrozný n'est pas moins réservé, *IHH*, p. 494, n. 2, et justement à cause du complément phonétique *pan* constaté à Kargamis. En fait l'idéogramme 127 avait au moins deux lectures : dans l'exemple qui vient d'être cité il est suivi d'un complément phonétique *-pa*, mais sur la stèle de *Darende* (pl. XXXV ; cf. p. 53) le complément phonétique est *-wa-ta*. Dans ce second cas la transcription Ruwata(wata) semble s'imposer. Sur le relief du lion d'*Arslantepe*, il n'y a pas de complément phonétique, et, par conséquent, la lecture reste provisoirement

incertaine. Nous retrouverons le même groupe de signes 398-215-217, mais suivi du signe du nominatif singulier dans l'inscription de la Chasse au lion (relief *L*, pl. XXXII, fig. 2 ; cf. p. 51).

La valeur de « roi » pour le signe 275 a été reconnue depuis fort longtemps. Mais que signifie le signe 129 ? Nous le retrouverons, également après le signe 275, sur d'autres reliefs d'*Arslantepe*. Pour Meriggi c'est un attribut de « roi » ; pour B. Hrozný c'est un complément phonétique qu'il lit *e* et transcrit *è* pour le distinguer des signes homophones (*IHH*, p. 496). L'opinion de Meriggi est certainement préférable à cause de la présence devant le 129 du signe 386, appelé *crampon* ou, improprement, *marque de division* ; il se place au début d'un mot et il ne s'expliquerait pas si le signe 129 était employé ici comme complément phonétique.

La légende signifie

Halpa-Rouwata (?), roi x.

b) INSCRIPTION SUR LE BAS-RELIEF DE LA FEMME, RELIEF *I*

Sur les huit autres reliefs sont figurées des scènes de libation. La libation est versée une fois par une femme, et huit fois par un même homme. Dans plusieurs cas l'idéogramme de « roi » est écrit auprès de l'image du libateur.

Près de la femme sont les signes

182 394 82 275 65

Les deux premiers ont les valeurs syllabiques *tu* et *wa*, admises par tous les déchiffreurs. Le troisième signe est transcrit *da* par P. Meriggi, *ta* par Gelb (*HH* II, p. 32), *tà* par B. Hrozný (*IHH*, p. 497). Vient ensuite l'idéogramme de « roi », suivi par un signe mal conservé qui, si c'est un poing tenant un poignard, est transcrit *ta* par B. Hrozný, *tà* par P. Meriggi et *tx* par I. Gelb (*HH* II, p. 33), avec tendance à lui attribuer la valeur *ti*. C'est vraisemblablement un complément phonétique. L'ensemble de la légende doit signifier

la reine Touwata.

c) LES LÉGENDES DE SOULOU MELI

Dans les huit scènes où c'est un homme qui répand la libation, la légende comprend toujours les trois signes

45 373 284

que l'on lit

Sulu- me- li

Seul P. Meriggi donne au second signe la valeur provisoire *mi*, parce qu'il s'est imposé jusqu'ici d'employer exclusivement, dans les transcriptions, les trois voyelles fondamentales (*Listes*, p. 108).

Le premier signe, le poing fermé, a été dès le début lu provisoirement *Sulu* à cause de Souloumal, prince de *Malatya*, qui, en 743, est vaincu avec son suzerain, Sardour III d'Ourartou, par Tégla-th-phalasar III d'Assyrie dont il devient le vassal (cf. p. 47). En 1934, P. Meriggi n'accepte pas encore cette lecture comme définitive dans *Glossar*, où il représente le signe par le mot allemand FAUST « poing ». Dans les *Listes*, n° 45, en 1937, il admet *Sulu* et dans le commentaire, p. 97, considère cette identification comme certaine depuis la découverte par I. Gelb (*HH*, II, p. 18 s.) de la valeur *hu* pour le signe 291 lu antérieurement *ku* par celui-ci, *di* et *du* par d'autres savants. Dans son argumentation Gelb s'appuie notamment sur le nom d'un roi de *Malatya*, transcrit ¹tar-hu-na-zi, en cunéiforme, dans les *Annales* de Sargon II d'Assyrie, qui le vainc en l'an 712 (cf. p. 49), et écrit en hiéroglyphes par le seul signe 397, depuis longtemps reconnu comme idéogramme pour désigner le dieu de l'atmosphère. Un des noms de ce dieu est Tarhoun; Tarhunazi, c'est le même nom suivi de la désinence -s du nominatif. Nous le transcrivons Tarhoun. Les deux noms Souloumeli et Tarhoun se



Fig. 1. — Le nom de Souloumeli sur les reliefs de la Porte des Lions.

rencontrent dans l'inscription de la stèle de *Darendé* (pl. XXXV; cf. p. 53).

Le nom de Souloumeli est sculpté en relief, sans addition d'aucun signe, sur deux blocs, d'abord sur celui de la cour intérieure, vers l'Orient, où la libation est offerte au dieu au lion (relief *J*, pl. XXIII), puis sur celui de la grande cour du palais où le prince se tient, avec des coiffures différentes, devant deux divinités caractérisées l'une par le croissant lunaire, l'autre par le disque solaire (relief *E*, pl. XX).

Ce nom a d'abord été sculpté dans les mêmes conditions sur les deux bas-reliefs (*B* et *C*, pl. XIX) placés à l'intérieur de la Porte, du côté occidental; plus tard on a décidé de modifier l'inscription parce que le prince était devenu roi et l'on voulait faire mention de son titre. Comme il était impossible d'ajouter des signes en relief, on a tourné la difficulté en gravant en creux le nom qui figurait déjà en relief et en y ajoutant l'idéogramme de roi et le signe 129, qui accompagnent, nous l'avons vu, le nom gravé sur le relief *F*. La réduplication tardive et en creux de l'inscription primitive était de nature à attirer l'attention ;

on aura voulu en diminuer l'effet fâcheux et l'on a répété, également en creux, sur chacun des deux reliefs, les signes qui accompagnent l'image de la divinité à qui est offerte la libation.

Sur le relief d'un dieu monté sur un cervidé, le relief *G* (pl. XXII), à l'angle oriental du passage, dans le cour d'honneur, bien qu'il y ait un grand espace vide au-dessus du serviteur qui amène l'animal du sacrifice, le nom du prince n'a pas été de nouveau gravé en creux ; on s'est contenté d'ajouter, en creux nécessairement, les signes 275 et 129 au-dessus de la tête où il y avait une place suffisante pour le faire ; la raison de cette façon d'agir c'est probablement l'impossibilité où l'on se trouvait, par manque de place, de répéter en creux le nom de la divinité.

Les deux autres reliefs de la Porte présentent une légende plus développée et inscrite une seule fois sur la pierre. Les trois signes qui composent le nom du roi y sont soigneusement sculptés en relief l'un au-dessus de l'autre et flanqués, à droite et à gauche, du groupe *ROI-129*. Souloumeli de *Malatya* ne pouvait se permettre de placer la volute, ou parasol, insigne de grandeur suprême, au-dessus de son titre de roi, et pas davantage le disque ailé, emblème de la dignité du grand roi de Hatti ; en d'autres termes il ne lui était pas possible d'insérer son nom dans l'*édicule* dont les composantes signifient « Mon Soleil, le grand roi », mais il ne lui était pas défendu d'imiter autant que sa situation le lui permettait cette disposition traditionnelle du nom et du titre. Voilà pourquoi le groupe *ROI-129* figure deux fois : d'abord à sa place normale, c'est-à-dire après le nom ; puis, pour encadrer ce nom, il est répété en avant, mais inversé, comme dans la disposition de l'*édicule* du grand roi de Hatti, où la lecture commence par la partie centrale pour se poursuivre indifféremment à droite ou à gauche¹.

Dans la scène des quatre dieux, relief *D* (pl. XX), du côté de la cour d'honneur du palais, le sculpteur a mal calculé la disposition des éléments de l'inscription ; l'idéogramme « *ROI* » placé à droite et en avant du nom est trop près de l'image du prince et le signe 129, serré entre cet idéogramme et la coiffure, pourrait être pris pour un gland à frange faisant partie de cette coiffure. Sur le



Fig. 2.
Edicule d'un Grand Roi de Hatti,
à Yazılıkaya

1. Il existe des exemples de nom encadré par l'idéogramme complexe de « Grand Roi », sans le disque ailé. Albrecht Götze en a publié un, d'après une bulle de Boğazköy au Musée des Antiquités de Stamboul, dans *Kleinasien*, 1933, fig. 12.

grand relief *K* (pl. XXIV) le signe 129 a été omis en avant du nom lbrs de la taille en relief ; il a fallu ensuite le graver en creux.

Par la façon dont elles se présentent les légendes de Souloumeli prouvent que les reliefs ont été sculptés à différentes époques de la vie du prince, avant et après son élévation à la royauté. Les plus anciens, ce sont les cinq scènes sur lesquelles son nom en relief n'est pas accompagné de son titre de roi ; mais pourquoi, quand par la suite on a ajouté ce titre en creux, l'a-t-on omis sur les deux reliefs *E* et *J* ?

d) LÉGENDES DES DIVINITÉS

Sauf sur les reliefs *D* et *E* (pl. XX), placés à côté l'un de l'autre dans la cour du palais, à l'Ouest du passage de la Porte, et dans la scène de la lutte contre le Grand Serpent (relief *H*, pl. XXII), les divinités figurées sont chacune accompagnées de son nom.

La légende la plus courte c'est celle qui est sculptée sur le grand relief *K*. Elle se compose d'un seul signe, le n° 398, précédé du déterminatif des noms divins, n° 185. Cet idéogramme représente le dieu de l'atmosphère. Il correspond au nom sumérien *Iškur* et au chiffre *x* de l'écriture cunéiforme, ce chiffre ayant été attribué au dieu de l'atmosphère, comme *xv* à la déesse *Ishtar*, *xxx* au dieu-lune, *l* au dieu *Enlil*. Sous des noms très divers le dieu de l'atmosphère a été honoré dans le Proche-Orient asiatique : chez les Babyloniens et les Assyriens, *Adad* et *Ramman* ; *Hadad* en Syrie ; *Datta* en pays louïte ; les gens de *Hourri* le nommaient *Tesoub*. Mais comment était-il appelé en *Hatti*, où depuis l'époque des Proto-hittites asiatiques il est l'époux de la déesse d'*Arinna*, la principale des divinités du pays. Dans les documents hittites cunéiformes, son nom, écrit idéographiquement, est parfois suivi d'un complément phonétique d'après lequel le radical se termine par *n*, et même par *un* : dans le texte d'*Anitta*, roi de *Koussar* (*KBo* (= *Keilinschriften aus Boghazköi*) III 22 ; transcription par B. Hrozný dans *Archiv Orientalni* I, 1929, pp. 274 ss.) on trouve le génitif *𐎠IŠKUR-na-as* (l. 57), à côté de *nepisas 𐎠IŠKUR-na-as* (du dieu de l'atmosphère du ciel 56), et le datif *𐎠IŠKUR-ni* (28), *𐎠IŠKUR-un-ni* (3), à côté de *urunesas 𐎠IŠKUR-ni* (au dieu du ciel de la ville de *Nesa*, 20), *nepis 𐎠IŠKUR-un-ni* (au dieu de l'atmosphère du ciel, 2). Dans les textes hiéroglyphiques l'idéogramme de ce dieu est souvent suivi du complément phonétique *hu* (*HH* II, p. 18). Si l'on rapproche ceci du louïte cunéiforme *tar-hu-un-za*, le nom du dieu hittite de l'atmosphère c'est *Tarhou*, *Tarhoun*. A *Malatya*, à la période néo-hittite, il en est de même puisque ce nom, porté par deux princes

de la famille royale, est transcrit en cunéiforme assyrien, au temps de Sargon II d'Assyrie, Tar-hu-na-zi, c'est-à-dire Tarhoun + s désinence du nominatif singulier (cf. p. 49).

Le dieu de l'atmosphère, à *Malatya*, identifié par l'idéogramme de son nom, est dans son essence le même que le principal dieu de *Yazılıkaya*², le sanctuaire rupestre de Hattous. En Hatti ce dieu a des fils qui ont les mêmes attributs que lui, les dieux Tarhoun des villes de Nerik et de Zippalanda, et d'autres dieux, en différents lieux, se rattachent aussi à lui. A *Malatya* la situation est analogue. A côté de Tarhoun, dont le nom n'est accompagné d'aucune épithète, les reliefs de la Porte des Lions présentent deux divinités locales de même nature, celles à qui sont offertes des libations dans la cour intérieure, sur la paroi de droite.

Le nom de la première de ces divinités (relief *B*, immédiatement à côté du lion; pl. XIX, fig. 1) est représenté par les signes

185 398 386 338 → 199

en relief, puis, en creux, par les signes

185 398 → 338 55 199

Nous connaissons déjà les deux premiers signes : « Tarhoun ». Le signe 338 représente un POT ; le signe 199 a le sens de « VILLE ». La marque de division, ou crampon, signe 386, qui apparaît seulement dans le texte en relief, se présente ici, comme sur le relief *F* (cf. p. 19 et pl. XVII) dans sa forme la plus ancienne, analogue à IL, remplacée en général, à partir de la fin du IX^e siècle par une forme analogue à IC (*Listes*, p. 173 ss.). Le signe de la main entr'ouverte, n^o 55, dans le seul texte en creux, a une valeur syllabique *tà* et ne peut être ici qu'un complément phonétique du nom représenté par le pot. L'ensemble signifie

« TARHOUN DE LA VILLE-DU-POT »

Ce nom de ville n'a été signalé dans aucune autre inscription ; c'était peut-être une des cités du territoire du royaume de *Malatya*.

Le nom de la seconde divinité (relief *C* ; pl. XIX, fig. 2) est écrit en relief et en creux par cinq signes qui sont tous des idéogrammes

185 398 106 pied de veau 199

Le signe 106 représentant une tête de veau, l'ensemble signifie

« TARHOUN DE LA VILLE-DU-PIED-DE-VEAU »

2. Pl. XXXVIII 1, figure centrale.

Ce nom de ville se retrouve dans la légende de la Chasse au lion (relief *M*, pl. XXXII), sur la Stèle de *Darendé* (pl. XXXV) et sur l'Obélisque d'*Izgin* (pl. XXXIV). Le signe du pied n'est pas le même dans tous les cas ; alors que sur le relief de la Porte c'est bien une patte de bovidé, sur le relief de la chasse c'est certainement une patte de lion (*Listes*, n° 139) et à *Darendé* une forme plus difficile à interpréter (*Listes*, n° 140 ; cf. le dessin de I. Gelb, *Hittite Hieroglyphic Monuments*, 1939, pl. XXXV). Ces deux dernières figures se retrouvent sur l'Obélisque d'*Izgin*. C'est donc bien l'idée de patte ou de pied que le lapicide attribue au signe employé, sans tenir compte du quadrupède auquel il emprunte le membre, la tête de veau étant par elle-même suffisante pour déterminer de quel animal il s'agit. La première interprétation de ce groupe idéographique comme représentant la ville de *Malatya* reposait exclusivement sur le fait que la Chasse au lion provient d'*Arslantepe* ; le relief de Souloumeli apporte une confirmation à cette hypothèse, bien que l'on s'étonne de trouver ce relief à la seconde place et non à la première, par rapport au passage de la Porte. Le rapport entre le nom traditionnel de la cité et le pied de veau nous échappe complètement ; on s'attendrait plutôt à un idéogramme donnant l'idée de douceur et rappelant le mot hittite *melit* « miel »³.

Sur le relief d'encoignure *G*, à gauche du passage de la Porte, un dieu, monté sur un cervidé, est désigné par un idéogramme complexe où B. Hrozný tend à voir un bras tenant une massue (*IHH*, p. 496, n. 2) suivi de l'idéogramme « ROI » et d'une main tenant un poignard (*Listes*, n° 65) qui peut être ici un complément phonétique de valeur *ta*. A cause de la présence des deux derniers signes ce même auteur attire l'attention sur le nom divin écrit en cunéiforme Sûli(n)katte dans des rituels hittites⁴.

Sur le relief de Souloumeli, placé à l'Est du passage dans la cour de la Porte (relief *J*), un dieu monté sur un lion est identifié par la légende formée des signes

185 72 280 199

Le second signe est une ligature du pied et du signe *me* ; le pied a une valeur syllabique transcrite *da* ou *ta*.

Le nom de cette divinité, avec une seule jambe, semble être une simplification d'un signe semblable qui comporte les deux jambes d'un être humain (*Listes*, n° 71). A *Yazılıkaya*, où apparaît toute la partie inférieure du corps,

3. Cf. p. 52.

4. *IHH*, p. 496.

depuis la ceinture, c'est le nom du jeune dieu placé immédiatement derrière la déesse d'Arinna, le même qui, dans la galerie secondaire, tient embrassé le roi Touthalija IV (pl. XXXVII 2). Sur la stèle de *Darende* (pl. XXXV, fig. 3) le nom est écrit comme à *Arslantepe*, avec une seule jambe, auprès de l'image du dieu.

Le nom divin étant lu Dada+me ou Tata+me à *Yazılıkaya*, nous le transcrivons Ta(ta)+me, puisqu'il se présente ici dans un idéogramme simplifié. Une forme plus développée se rencontre en cunéiforme dans le nom d'homme 10X-mi-im-ma-aš, à lire Tatamimma ou Dattamimma (Rescrit de Telepinu, KBo III 1 II 24 ; transcription dans Edgar H. STURTEVANT et George BECHTEL, *A Hittite chrestomathy*, 1935, p. 188). Sur les deux formes on consultera Helmuth Th. BOSSERT, *Das hethitische Pantheon*, in *Archiv für Orientforschung*, VIII, 1934, p. 302 ss.

Le troisième signe est rangé par P. Meriggi dans le groupé des bâtiments, mais cet auteur hésite à l'identifier (*Listes*, p. 91, n. 1). L'ogive de ce signe rappelle la forme de l'ouverture des portes monumentales de Hattous et les anneaux placés sur les côtés font penser aux boucles semblables qui, dans l'art sumérien archaïque, s'ajoutent à une tige verticale pour représenter précisément une porte. Dans la légende de la Chasse au lion (relief *M*) cet idéogramme est suivi du complément phonétique *la*, puis d'un bois de cerf (*Listes*, n° 120) pour représenter le nom d'un prince de *Malatya*. Or le bois de cerf a la valeur *Ru(wa)ta* qui est le nom d'une déesse. Si l'on donne au signe 280 la lecture *hila*, empruntée à la langue hittite où *hila-* signifie « entrée, vestibule, avant-cour, cour antérieure »⁵, le nom du prince, père de l'auteur de la Chasse au lion, est Hila-Rou-(wa)ta, ce qui paraît signifier « La déesse Rouwata de l'Entrée », et sur le relief *J* nous aurions

« (le dieu) Ta(ta)+me, roi de l'Entrée. »

Près du dieu ailé à qui la reine Touwata offre la libation (relief *I*) un seul signe est gravé, et sans le déterminatif des noms divins. Ce signe est endommagé ; il représente peut-être un oiseau ; actuellement il n'est pas possible de l'interpréter.

LES IMAGES DE SOULOUMELI

Souloumeli, dont l'image se présente jusqu'à huit fois sur les sept bas-reliefs où il offre la libation, n'est pas toujours figuré exactement dans le même costume et dans la même attitude.

5. L. DELAPORTE, *Vocabulaire hittite, sub verbo*.

Quatre fois il porte une barbe qui couvre le bord des joues et tombe en carré en avant du cou, sans atteindre la poitrine ; ses cheveux, moyennement longs, descendent en masse plus bas que les épaules sur le relief des quatre dieux ; ils se relèvent en boucle sur le relief du dieu de la VILLE-DU-POT, sur celui du dieu de la VILLE-DU-PIED-DE-VEAU et dans la scène du dieu au croissant. Le prince porte alors une coiffure tantôt conique, tantôt cylindrique, probablement un bonnet en étoffe dont le bord est retourné et semble former en avant et en arrière des petites cornes.

Quatre fois, également, Souloumeli a la figure rasée et ne porte pas de coiffure. Sa chevelure, régulièrement relevée en boucle derrière la nuque, forme une seconde boucle, très volumineuse, au-dessus du front.

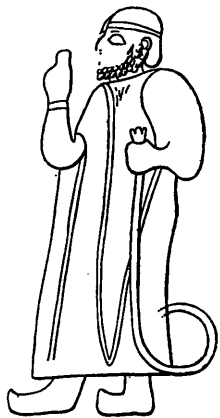


Fig. 3.

Roi hittite, à Sirkeli⁶

Un long vêtement, frangé au bord inférieur, tombe jusqu'aux chaussures à bouts relevés. Sur les deux scènes sculptées dans la dernière période de la vie du prince, celles où la légende en relief porte son titre de roi, le costume est sensiblement plus long en arrière et forme une petite traîne ; sur le relief *K* on distingue même nettement qu'il se compose de deux pièces ; le châle qui couvre le vêtement de dessous est indiqué par sa bordure frangée qui apparaît de haut en bas près du bras droit.

Que le prince soit représenté de profil à gauche ou de profil à droite, le geste de la libation est fait de la main droite. Dans les quatre scènes où il regarde vers la gauche, il tient de la main gauche ramenée à la poitrine un long bâton à bout recourbé, que les modernes appellent, à cause de sa ressemblance avec celui des augures romains, *lituus* ; dans les quatre scènes où il regarde vers la droite, l'avant-bras gauche est dressé, la main ouverte de face à la hauteur de la figure.

Qu'il tienne le *lituus* ou qu'il élève la main, l'attitude du prince n'a pas plus d'importance pour déterminer le caractère de la cérémonie accomplie, que la façon dont il est ou non coiffé pour fixer la période de son existence dans laquelle tel ou tel relief a été exécuté : au relief *E* où il se trouve deux fois représenté il élève la main, dans les deux cas, mais il est coiffé en face du dieu au croissant, et tête nue devant le dieu au disque ailé.

6. Dessin exécuté d'après les documents publiés par John Garstang dans les *Annals of Archeology and Anthropology* de Liverpool XXIV, 1937. Tout récemment I. Gelb a publié un autre dessin, probablement plus exact, où le roi ne porte pas de barbe : *Hittite Hieroglyphic Monuments*, 1939, pl. LXIX. Cet auteur (p. 37) se propose de prouver que le roi représenté à Sirkeli n'est pas Mouwattalli, suivant l'interprétation de la légende par Hans Güterbock (*Annals...*, XXIV, p. 66 ss.), mais Oumeneli ou Ourhi-Tesoub.

Il est intéressant de comparer ces images de Souloumeli avec celles du grand-roi de Hatti quand celui-ci est revêtu de son costume de chef religieux. Le grand roi, la figure rasée, est coiffé d'une calotte bordée ; sur son vêtement de dessous, qui ne comporte pas de franges à la bordure, un long châle dont un pan retombe sur la poitrine forme parfois une courte traîne derrière lui. Il élève la main, le poing fermé, et de la main gauche ramenée à la poitrine tient un lituus. Ainsi se présente Moursil II ou son fils Mouwattalli à la suite du cortège de la déesse d'Arinna sur les rochers de *Yazılıkaya* (n° 64 dans Kurt BITTEL, *Die Felsbilder von Yazılıkaya*, 1934) ; Touthalija IV dans la galerie secondaire du même site (pl. XXXVII, fig. 2), le roi-dieu dont la tête est surmontée du disque ailé (pl. XXXVIII, fig. 2) dans le cortège du grand dieu ; avec quelque variante, le grand roi sculpté dans la falaise qui domine le *Ceyhan*, près de *Sirkeli* (fig. 3 ; cf. I. GELB, *Hittite Hieroglyphic Monuments*, n° 48, pl. LXIX) ; et le roi anonyme d'*Alacahüyük* (Théodore MACRIDY, *La porte des sphinx à Euyuk*, in *Mitteilungen der Vorderasiatischen Gesellschaft* 13, 3, fig. 17).

L'IMAGE DE LA REINE TOUWATA

L'attitude de la reine Touwata, pendant qu'elle exécute la libation, est tout à fait semblable à celle de Souloumeli, quand il élève la main. Son costume se compose d'une robe, de chaussures dont les pointes ne sont pas relevées, et d'une coiffure cylindrique recouverte par un voile. La robe, serrée à la ceinture s'orne au bord inférieur non pas d'une bordure d'où pendent des franges, comme dans le costume du roi, mais d'une double bordure et, au-dessous, d'un dessin formant des triangles accolés. Le voile recouvre complètement la coiffure et son bord antérieur au-dessus du front s'orne d'une double bande qui sert à l'attacher autour de la tête ; l'ensemble de la coiffure et du voile est tout à fait analogue à la coiffure que portent actuellement certains dignitaires ecclésiastiques orientaux, mais dans le cas de la reine Touwata le voile descend tout le long du dos et jusqu'au bas de sa robe ; pour faire comprendre cette disposition, le sculpteur a allongé la coiffure en arrière de la tête et réservé une large bande qui suit les contours du vêtement. La même coiffure avec le voile se retrouve dans la scène de banquet de la planche XXXIII, sauf que la calotte paraît arrondie à la partie supérieure et non plus complètement cylindrique. Il est à remarquer que ni le roi ni la reine ne portent de bijoux.

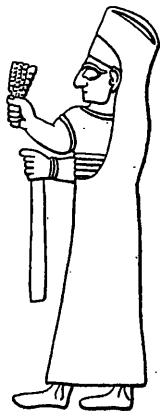


Fig. 4.
Femme voilée,
à Kargamis.

LES QUINZE IMAGES DE DIVINITÉS

a) TARHOUN, LE DIEU DE L'ATMOSPHÈRE

Sur le grand relief le dieu de l'atmosphère est représenté deux fois. Dans la partie gauche de la scène il arrive dans son char, en brandissant une arme de jet ; puis, descendu du char, il reçoit l'offrande d'une libation.

Le dieu porte une barbe carrée, comme celle du roi ; ses cheveux tombent en une seule masse jusqu'à la ceinture et se relèvent en une large boucle. Il porte une haute coiffure conique terminée par un pompon sphérique ; le bord de cette coiffure se compose de deux bourrelets et se relève en avant et en arrière, comme dans la coiffure que porte parfois le roi. Des côtes longitudinales, flanquées de demi-anneaux accolés, stylisés en lignes sinueuses, composent un ornement qui s'étend sur toute la hauteur. L'ensemble suggère l'idée d'un bonnet en tricot, comme on en voit encore aujourd'hui en Turquie et ailleurs. C'est la coiffure des principales divinités sur les rochers de *Yazılıkaya*, dont la figure 2 de notre planche XXXVII donne un des exemples les mieux conservés.

Le vêtement est uni ; il couvre les deux épaules et la partie supérieure des bras presque jusqu'au coude ; la partie inférieure ne descend pas jusqu'aux genoux, elle s'orne de deux bandes en léger bourrelet, comme d'ailleurs à partir de la large ceinture le pan qui recouvre l'autre pan. L'étoffe s'étire légèrement et les angles formés par les côtés ne sont pas droits ; par suite de la stylisation, les bords inférieurs sont réunis en un seul, les bourrelets formant un ornement continu sur lequel vient s'appuyer le double bourrelet qui descend obliquement de la ceinture.

Les chaussures sont à bouts relevés, comme celles du roi. Une épée, dont la garde se termine en croissant, est placée à la ceinture dans un fourreau terminé en arrière par une courbe très prononcée.

De la main droite le dieu brandit une sorte de boomerang. De la main gauche, sur le char, il tient les rênes, et, pendant la cérémonie de la libation, un foudre à trois branches rectilignes légèrement renflées à leur partie supérieure.

Le char est à deux roues pleines ; sa caisse, en forme de quadrupède, mais le relief est mutilé et la tête de l'animal ne paraît plus identifiable. Les deux taureaux qui traînent ce char portent un harnais en avant du poitrail ; les rênes traversent un passe-guides et sont attachées aux museaux des deux animaux.

Le dieu de l'atmosphère de la VILLE-DU-POT et celui de la VILLE-DU-PIED-DE-VEAU (pl. XIX) sont traités de la même manière que le dieu de l'atmosphère

du grand relief *K*. La coiffure ne comporte pas le pompon ; et la barbe, sensiblement plus courte, n'atteint pas la poitrine. Du foudre du dieu de la VILLE-DU-PIED-DE-VEAU on voit seulement ce qui est au-dessous de sa main ; le reste fait défaut parce que le hiéroglyphe du nom du dieu est sculpté immédiatement au-dessus de cette main.

Les deux images de divinités, dans la lutte contre le Grand Serpent (relief *H* ; pl. XXII), sont également du même type. Celui qui attaque le monstre le frappe avec une longue lance qu'il tient des deux mains, la droite dressée en arrière de sa tête, et au-dessus du coude droit apparaît un bracelet d'où pend une longue cordelette. La boucle que forment les cheveux est placée au-dessous du bras. Le dieu assistant tient d'une main une longue lance dressée qui repose sur le sol et de l'autre main, appuyée sur l'épaule, une sorte de masse qui ne paraît pas sans rapport avec le signe hiéroglyphique 268 des *Listes* de P. Meriggi ; elle est très allongée et ornée comme la coiffure du dieu de côtes et de demi-cercles. Le coude est placé immédiatement au-dessus du fourreau de l'épée et la boucle des cheveux s'enroule au-dessus de l'épaule, le sculpteur ayant préféré ne pas la faire descendre le long du bras.

b) LES QUATRE DIEUX REPRÉSENTÉS SUR LE RELIEF *D*

Dans le relief des quatre dieux (pl. XX, fig. 1), le premier est figuré exactement comme les dieux de l'atmosphère que nous venons de voir. Le troisième est du même type que le dieu assistant du relief de la lutte contre le Grand Serpent et peut être considéré comme sa transposition symétrique, avec quelques variantes de détail sans importance : ici la lance ne repose pas sur le sol, mais c'est peut-être tout simplement par défaut de place ; la boucle des cheveux est en arrière de l'épaule ; et enfin l'arme qui repose sur l'épaule est moins bien conservée.

La deuxième et la quatrième divinités n'ont pas de barbe ; leur costume est un long vêtement plissé, à frange bouclée ; il tombe jusqu'à terre et forme une petite traîne ; peut-être pour indiquer que la divinité se déplace rapidement, le vêtement est relevé devant l'une des jambes jusqu'au-dessus du genou. Chacun de ces deux dieux tient d'une main et en avant un double marteau ; de l'autre main, et appuyée sur l'épaule, une longue hache. Celui de la seconde place porte la même coiffure que le dieu de l'atmosphère et est tétraptère : deux de ses ailes se dressent, en se recourbant, vers le sommet de la coiffure ; des deux autres, plus courtes et pendantes, une seule est visible, en arrière

du bras gauche, et complètement unie. Le dieu qui occupe la quatrième place n'a pas de coiffure et un ornement, plissé comme son costume, descend dans le dos depuis le cou jusqu'à la ceinture.

c) LE DIEU AU CROISSANT ET LE DIEU AU DISQUE AILÉ

Sur une même pierre (relief *E*; pl. XX; fig. 2), deux scènes semblablement disposées diffèrent seulement par le dieu auquel est offerte la libation. Ici les deux divinités sont vêtues comme Souloumeli lui-même d'un long châle orné d'une frange au bord inférieur; l'une et l'autre tiennent dans la main droite un foudre à trois branches.

L'un des dieux est barbu et sa coiffure à côtes est surmontée d'un grand croissant. Il porte deux paires d'ailes disposées comme celles de la seconde divinité du relief des quatre dieux; de la main gauche, il tient une masse appuyée sur l'épaule.

L'autre dieu a la figure rasée et ses cheveux sont disposés comme ceux du prince dans les scènes où il ne porte pas de coiffure. De la main gauche, ramenée à la poitrine, il tient un long lituus. Sur sa tête un grand disque ailé est posé comme une coiffure: c'est vraisemblablement un grand roi divinisé.

d) LE DIEU AU CERVIDÉ

Le dieu placé dans la cour d'honneur du palais, immédiatement à l'Est du passage de la Porte, se tient sur un cervidé (relief *G*; pl. XXII, fig. 1). Il est coiffé et vêtu comme le dieu de l'atmosphère, mais il n'a pas de barbe; on ne voit pas ses cheveux, et il ne porte pas l'épée. Il tient dans la même main le foudre à trois branches et un lien attaché au muffle du cervidé; de l'autre main, et par le milieu, un grand arc qui s'appuie sur son épaule.

e) LE DIEU TA(TA)+ME

Le dieu Ta(ta)+me, à qui Souloumeli offre la libation dans la cour de la Porte, au levant, sur le relief *J* (pl. XXIII, fig. 1), diffère du dieu au disque solaire du relief *E* seulement par l'absence de ce symbole. C'est donc vraisemblablement un roi divinisé, mais pas un grand roi. Ta(ta)+me se tient debout sur un félin couché, dont la queue se dresse verticalement.

C'est également au dieu Ta(ta)+me, représenté d'une façon quelque peu différente, qu'est offerte la libation sur la stèle de *Darendé* (pl. XXXV; cf. p. 53), érigée par le prince Tarhoun, fils de Souloumeli.

f) LE DIEU AUX COLOMBES

La divinité à laquelle la reine Touwata verse la libation (pl. XXIII, fig. 2) se tient sur deux colombes en plein vol. Cette divinité est tout à fait comparable à la deuxième du relief des quatre dieux. Peut-être cependant existe-t-il une différence dans l'arme qu'elles tiennent de la main droite, arme maintenant fort mutilée dans le relief aux colombes.

LES RELIEFS DE *MALATYA* ET CEUX DU TEMPLE RUPESTRE DE HATTOUS

Les reliefs de *Malatya* sont tout particulièrement apparentés aux sculptures du XIII^e siècle, exécutées dans le temple rupestre de *Yazılıkaya*, dans le voisinage immédiat de Hattous. Ces sculptures, auxquelles nous avons déjà fait allusion, ont été maintes fois publiées depuis leur découverte par Charles Texier, en 1834, et récemment reproduites en phototypie par Kurt Bittel, *Die Felsbilder von Yazılıkaya*; c'est aux numéros attribués aux divers reliefs dans cette dernière publication que nous rapportons les explications suivantes, quand le sujet n'est pas figuré dans nos planches.

Yazılıkaya et *Alacahüyük* sont les seuls autres endroits où l'on connaît actuellement des exemples de la coiffure conique à côtes flanquées de demi-cercles que portent plusieurs des divinités honorées à *Malatya*. Cette coiffure est celle de Tarhoun, le dieu principal de *Yazılıkaya* (pl. XXXVIII), celui qui est en tête de l'un des cortèges et dont le nom est écrit par le même hiéroglyphe que le nom du dieu de l'atmosphère à *Malatya*, comme c'est avec une disposition différente des demi-cercles, projetés le long des bords et, à l'extérieur, celle du même dieu à *Alacahüyük* (relief du Musée d'Ankara; I. GELB, *Hittite Hieroglyphic Monuments*, 1939, n° 1, pl. I). C'est aussi la coiffure du jeune dieu (n° 44) debout sur un félin derrière la grande déesse et une seconde fois, dans la petite galerie, où il tient embrassé le grand roi Touthalija IV (pl. XXXVII, fig. 2), et alors sa coiffure, mieux conservée, présente d'une façon très soignée les côtes verticales et les demi-cercles qui les accompagnent. Cette coiffure, c'est aussi, dans cette même galerie, celle du dieu-épée (n° 82). A *Yazılıkaya* n'apparaît pas le pompon qui surmonte la coiffure à *Malatya*, ni la partie relevée en arrière du bord; quant à la partie antérieure, en forme de corne, elle a été signalée par plusieurs dessinateurs.

A *Yazılıkaya*, une coiffure plus simple et de même forme, avec de larges

côtes verticales, mais sans demi-cercles, est attribuée à des personnages moins importants, la plupart des suivants du grand dieu et les guerriers qui défilent sur une des parois de la galerie secondaire (69 à 80).

Le vêtement du jeune dieu se trouve aussi à *Malatya* ; les pointes du châle dessinent le même mouvement ; mais, simple détail, la bordure n'est pas double.

Les épées ont la même garde en forme de croissant ; le fourreau, à *Yazılıkaya*, se relève très légèrement et se termine par un bouton.

Dans le cortège du grand dieu de *Yazılıkaya*, au quatrième rang derrière lui (n° 38), se tient une divinité ailée dont le châle est relevé en avant de l'une de ses jambes, comme pour trois des êtres divins de *Malatya* : le deuxième et le quatrième du relief des quatre dieux (relief *D*), et le dieu aux colombes à qui la reine Touwata fait la libation (relief *I*).

Le dieu au croissant et le dieu au disque ailé de *Malatya* (relief *E* ; pl. XX, fig. 2) apparaissent également dans la suite du grand dieu de *Yazılıkaya* (planche XXXVIII, fig. 2), mais seulement au septième et au huitième rangs derrière lui (nos 35 et 34). A *Yazılıkaya* le dieu au croissant a la prééminence sur le dieu au disque ailé ; il est court vêtu, mais dans l'état actuel de mutilation de l'image, il serait imprudent de chercher à interpréter les détails d'après la photographie. Quant au dieu au disque ailé, c'est à *Yazılıkaya* apparemment un grand roi divinisé ; il y est représenté dans le même costume que les grands rois et comme eux tient le lituus. A *Malatya*, le costume est différent, mais c'est encore un costume royal, celui que porte le prince local, Souloumeli.

Le jeune dieu représenté deux fois à *Yazılıkaya* est identifié par l'idéogramme de son nom, la partie inférieure du corps d'un homme (*Listes*, n° 71), à quoi s'ajoutent vers le haut et de chaque côté deux petits traits obliques : Tata+me. Son costume et sa coiffure le rapprochent des dieux de l'atmosphère de *Malatya*. Dans cette ville le dieu qui semble porter le même nom, bien qu'écrit avec une seule jambe, est vêtu comme le roi local, a les cheveux disposés de la même façon, et tient en main le lituus (relief *J* ; pl. XXIII, fig. 1). Qu'il s'agisse d'une même divinité, cela ne paraît pas probable ; nous n'avons pas le droit de négliger les deux signes qui à *Malatya* complètent le nom divin ou y ajoutent un qualificatif (cf. p. 25) ; ils sont là pour le distinguer entre plusieurs divinités de même nom, comme sur le mur d'en face les signes ajoutés au nom du dieu de l'atmosphère permettent de reconnaître des dieux dont l'essence est la même, mais la personnalité différente, puisqu'ils sont honorés comme divinités de villes différentes. Il existe une troisième représentation d'un dieu Tata+me, accompagnée de son nom écrit en hiéroglyphes ; elle se trouve sur la stèle érigée à *Darende* par le prince Tarhoun, fils de Souloumeli (pl. XXXV, fig. *c* ; cf. p. 53).

LA LIBATION

a) MATÉRIEL EMPLOYÉ POUR LA LIBATION

Il n'y a pas de variété dans la forme des vases qui servent pour la cérémonie de la libation. Le roi ou la reine tient à la main une cruche et le liquide tombe dans une amphore posée à terre. Une seule fois, sur le relief *G* (pl. XXII, fig. 1), l'amphore fait défaut et le jet de liquide n'atteint pas le sol.

L'amphore (pl. XXV) est à panse sphérique, avec pied légèrement évasé pour assurer l'équilibre du vase quand il est posé à terre. D'un léger col en bourrelet s'élèvent deux anses à section circulaire qui dépassent très sensiblement la partie supérieure du vase et prennent leur second point d'attache presque au-dessous de ce col.

Dans la cruche que tient le libateur (pl. XXV) l'anse part horizontalement du bord arrondi et son second point d'attache est au milieu de la panse légèrement ovoïde. Dans plusieurs cas il est difficile de se rendre compte de la façon dont la main tient le vase ; dans les exemples les plus nets l'anse est serrée entre trois doigts fermés et légèrement retournés en arrière ; alors l'index s'étend sur l'anse et sert à faciliter le mouvement de bascule de la cruche ; le pouce reste libre et son extrémité apparaît entre l'anse et la panse.

Cette amphore et cette cruche que l'on retrouve également sur la stèle de *Darendé* (pl. XXXV) sont des vases caractéristiques et il devrait être facile de déterminer à quelle époque ils ont été en usage. A *Arslantepe*, nous n'avons pas recueilli de fragments permettant de reconstituer l'un ou l'autre de ces types. Dans le centre de l'Asie Mineure il n'en a pas été signalé.

Au temps des Hittites impériaux, *Malatya* a été un centre de culture en dehors de Hatti proprement dit et loin de Hattous dont elle n'a pas subi l'influence absolue dans ses diverses techniques. Plus tard, à l'époque néo-hittite, elle est en contact plus direct avec l'Ourartou dont elle devient tributaire au IX^e siècle.

Au temps de l'Empire, à *Alişar*, amphores et cruches présentent une panse nettement ovoïde, terminée d'ordinaire à sa partie inférieure soit en pointe soit en arrondi. Dans les cas très rares où s'ajoute un pied, ce pied est un bourrelet⁷, une base très évasée⁸, parfois cependant, comme à *Malatya*,

7. Hans H. von der OSTEN, *The Alishar Hüyük Seasons of 1930-32. Part II. Volume XXIX des Oriental Institute Publications* de l'Université de Chicago, 1937, pl. V, d 2960 ; VI, d 26663.

8. *Ibid.*, pl. V, e 30, b 1672 ; VI, b 1670.

cette base est plus légèrement évasée⁹; dans les vases post-hittites d'*Alişar* la base devient plate¹⁰, le pied a presque complètement disparu.

Un grand vase hittite à large ouverture porte des anses attachées un peu au-dessous du bord et s'élevant quelque peu au-dessus de ce bord¹¹, mais, en général, à *Alişar*, soit au temps de l'Empire, soit dans la période suivante, les anses verticales des grands vases s'attachent nettement soit à l'épaule, soit au milieu de la panse¹². On trouve à *Alişar* des cruches dont l'anse est attachée au bord¹³, mais la forme générale de ces vases qui ont presque tous un versoir ne rappelle point celle de la cruche de *Malatya*. Les vases post-hittites d'*Alişar* s'éloignent encore davantage de l'amphore et de la cruche de Souloumeli, la base en est presque toujours plate¹⁴.

b) MATIÈRE DE LA LIBATION

Sauf sur les reliefs *E* et *J*, le sculpteur a représenté en arrière du libateur un serviteur qui conduit un animal. C'est là une scène secondaire comme l'indique la stature de l'homme sensiblement plus petite que celle du dieu, du roi, ou de la reine. Mais cette scène secondaire a une grande importance car elle nous permet de mieux comprendre le sujet principal en nous faisant connaître la nature du liquide répandu devant la divinité. Ce serviteur, à la figure glabre, aux cheveux longs enroulés en boucle derrière la nuque, vêtu comme le dieu Tarhoun d'une courte tunique, amène un taureau sur les reliefs *C*, *E*, *I* et *K*, un bouc sur les reliefs *B* et *G*: c'est à n'en pas douter l'animal du sacrifice, la bête de choix dont le sang est offert à la divinité.

LUTTE CONTRE LE GRAND SERPENT

Dans une scène unique (relief H, pl. XXII, fig. 2) que n'accompagne aucune légende un dieu attaque à la lance un immense serpent enroulé plusieurs fois sur lui-même et dont le corps semble se terminer par plusieurs têtes. Le bloc de pierre a été brisé et la partie antérieure du monstre a presque complètement disparu.

9. *Ibid.*, pl. V, d 2689, d. 2969; VI, c 996. Pour les grands vases voir fig. 202 et 206; pour les petits, fig. 188 et 191.

10. *Ibid.*, pl. VIII et ss.

11. *Ibid.*, pl. VI, c 723.

12. *Ibid.*, pl. VI et VII.

13. *Ibid.*, pl. V.

14. *Ibid.*, pl. VIII et ss.

Le dieu est accompagné par un suivant divin semblable à lui, et assisté dans la lutte par des auxiliaires qui apparaissent à mi-corps à la partie supérieure du tableau. Qu'ils descendent en piqué du firmament ou qu'ils soient seulement penchés au bord de la voûte céleste, ces auxiliaires, dont les têtes sont très mutilées, tiennent chacun une corbeille ou un vase rempli de grêlons ou de grosses gouttes de pluie et bombardent sans relâche les anneaux du serpent. De tous les points du firmament des projectiles tombent en traçant des sillons dans l'atmosphère et viennent s'entasser sur le monstre.

Cette scène est l'expression par l'image d'un mythe analogue à celui du serpent Illoujanka (L. DELAPORTE, *Les Hittites*, 1936, p. 250-251) dont deux versions au moins avaient cours en Hatti au XIII^e siècle et nous ont été conservées par le prêtre Kella, attaché au sanctuaire du dieu de l'atmosphère de l'antique ville sainte de Nérîk.

STATUE D'UN ROI ET SON TOMBEAU

Dans l'angle Nord-Ouest de la cour intérieure de la Porte des Lions (pl. XIII, fig. 2), auprès d'une large base de statue qui occupait le centre du côté occidental, le massif des briques crues de l'époque turque n'atteignait pas le pavage, mais reposait sur un amas de pierre. Le dégagement de ces pierres nous conduisit à constater l'existence d'une véritable construction que nous reconnûmes être un tombeau et ce n'est pas sans étonnement que nous y découvrîmes, soigneusement étendue sur le dos, la statue antérieurement érigée sur le piédestal voisin (pl. XIV, XV, XXVI à XXVIII).

Le tombeau s'avancait jusque dans le passage de la Porte et en obstruait la moitié.

Nous dégagâmes tout d'abord, exactement dans l'angle de la cour, une pierre sculptée, brisée en deux morceaux, que nous reconnûmes plus tard être un pommeau de sceptre s'adaptant exactement à la main de la statue. La base, encore en place, s'étant affaissée dans des circonstances qui nous échappent, la statue perdit son équilibre, tomba en avant sur le pavage, se brisa le bras droit, le nez, les lèvres et une partie de la barbe. Des mains pieuses la placèrent soigneusement dans l'angle de la cour et rangèrent à l'endroit le moins accessible les fragments qui s'étaient détachés ; des murettes de pierre sèche constituèrent une protection contre toute nouvelle détérioration (pl. XXVI-XXVIII). Nous ne connaissons pas d'autre exemple d'une telle tumulation.

La statue est en calcaire et provient, comme les bas-reliefs en même pierre,

du *Bey Dağ*i qui s'élève au Sud d'*Arslantepe*. Elle mesure 3^m,18 de hauteur et porte un tenon sous sa base.

Les sculpteurs antiques ont cherché à renforcer la liaison avec leur base des personnages représentés debout, car les pieds dégagés offrent une moindre résistance et sont plus facilement brisés. Les statuaires égyptiens ont inventé le pilastre, adopté en Assyrie, par exemple dans la grande statuette d'Assurnâtsir-apli II au ix^e siècle, en même temps que l'ancien procédé mésopotamien qui consistait à creuser dans le devant du bloc de pierre une sorte de niche à l'intérieur de laquelle était sculptée la partie antérieure des pieds. Mais d'autres fois chez les Sumériens et dès le temps des premières dynasties historiques on constituait une base en escalier de deux marches. Les pieds, complètement représentés, reposent alors sur la marche inférieure, les talons appuyés à la contremarche, et la marche supérieure s'élève jusqu'au vêtement. Ce dernier expédient a été adopté par l'artiste de *Malatya*.

Le personnage représenté, certainement un roi dont le nom n'est malheureusement pas gravé sur sa statue, est vêtu d'une tunique talaire recouverte par un châle. Il porte un bandeau sur le front, de lourds bracelets, au poignet et au-dessus du coude, et aux pieds des sandales.

La tunique est soigneusement plissée en avant du cou ; elle est serrée par une ceinture et le bas s'orne de deux rangs de franges, l'une à filets simples et longs, l'autre à filets doubles et plus courts.

Le châle, une pièce d'étoffe unie, rectangulaire, mesurait de 1^m,30 à 1^m,40 de largeur, pour un homme de stature moyenne. Un double bourrelet, formé par le tissage, lui sert de bordure sur les côtés longs ; une lourde frange à double filet, terminée à chaque extrémité par un dispositif complexe, est rapportée sur les côtés courts, dans le sens de la chaîne. Ainsi constitué, ce châle se distingue de l'ancien châle sumérien dont la chaîne formait des effilés simples, et du châle assyrien qui porte sur ses quatre côtés des franges nouées, c'est celui que portent vers la fin du ix^e siècle et au cours du viii^e certains princes et dignitaires araméens, et la façon de le draper est la même. Un des longs bords étant placé sur l'épaule gauche, l'un des côtés courts et frangés est disposé sur le bras gauche, au-dessus du coude, de façon que l'un des ornements d'angle descende jusqu'à la ceinture entre le bras et le buste tandis que l'ornement de l'autre angle atteint à peu près le bas de la tunique. Le sculpteur a modifié le mouvement naturel de l'étoffe pour laisser voir le bracelet qui orne le bras au-dessus du coude et peut-être aussi l'angle du châle près de la ceinture. L'angle inférieur du châle recouvre seulement en partie la frange supérieure de la tunique ; est-ce là une disposition intentionnelle pour dégager les ornements

de la tunique ou doit-on penser que le vêtement de dessus n'en recouvrait pas la partie inférieure, comme c'est le cas à Kargamis pour le père de Kamanâ présentant son fils comme associé au trône¹⁵ dans la première moitié du VIII^e siècle? Le long bord supérieur coupait ensuite le dos transversalement, passait sous l'aisselle droite, remontait sur l'épaule gauche, tournait autour du cou et son extrémité ramenée par-dessus l'épaule droite, en avant de la poitrine, pendait librement. Parfois, comme c'est le cas pour la statue d'*Arslantepe*, l'angle de l'étoffe est tenu dans la main gauche, mais ce geste n'est pas nécessaire. Le châle forme des plis ; le sculpteur les traite en larges bandes plates, tout comme le font les sculpteurs arméniens ses contemporains.

Les sandales comportent une talonnière et sur le côté extérieur deux légères bandes qui viennent se joindre en avant du pied à une autre bande disposée pour maintenir un anneau de cuir dans lequel passe le gros orteil.

Les bracelets sont semblables aux lourds anneaux métalliques assyriens dont les extrémités simplement rapprochées sont travaillées en forme de têtes d'animaux ; le plus souvent, comme sur la statue d'*Arslantepe*, des têtes de lions. Le Musée du Louvre possède un de ces anneaux¹⁶.

De la main droite le roi porte un sceptre ; le sculpteur en a représenté seulement le pommeau composé d'un corps renflé orné d'oves accolés, très allongés, et surmonté d'une plateforme. Malgré la petitesse relative de cet objet le sculpteur a été amené à attribuer quatre phalanges aux doigts de la main.

La statue n'étant pas restaurée on se rendra compte de la position du bras et de la main sur la figure 2 de la planche XXVIII exécutée alors que le roi était encore étendu au lieu de la découverte. Mais le pommeau de sceptre n'a pas pu alors être remis en place ; on le voit à la planche XXXI qui représente l'avant-bras isolé, du côté où il s'appuie sur le buste.

De même, l'aile gauche du nez qui permet de constater le type physique du prince se trouve replacée sur la statue couchée à la planche XXVIII, et c'est d'après une photographie exécutée à ce moment-là que la tête est reproduite à la planche XXX. Le roi appartient, comme le squelette néo-hittite d'*Arslantepe* étudié par M. Sevket Aziz Kansu¹⁷ au groupe brachycéphale actuellement très répandu dans le Proche Orient, groupe auquel on a donné

15. D. G. HOGARTH, *Corchemish I*, pl. B VII.

16. Edmond POTTIER, *Catalogue des Antiquités assyriennes*, 1926, n° 166, pl. XXVII.

17. *Etude anthropologique d'ossements d'Arslantepe (Malatya)*, in *Revue hittite et asiatique* V, 1939, p. 77-79.

le nom de race arménoïde, tauride, anatolienne, et dont un des caractères est le nez saillant et leptorhinien.

L'influence assyrienne se manifeste tout particulièrement dans le traitement de la barbe et de la chevelure soigneusement calamistrées, puis dans le bandeau orné de rosettes qui ceint le front. Le nombre des pétales de chaque rosette ne saurait être un indice suffisant pour fixer la date de la statue.

Dans le royaume de Sam'al (*Zincirli*) où l'influence de l'Assyrie est déjà sensible dans le vêtement et dans la coiffure au temps de Kalamou¹⁸, c'est-à-dire à la fin du règne de Salmanasar III d'Assyrie (860-825), on voit dans les décades suivantes des princes et des dignitaires vêtus comme le roi de *Malatya*. Le nom de Bar-rekoub, vassal de Téglath-phalasar III, gravé sur deux reliefs à côté de la figure du roi¹⁹, montre que cette mode était encore en usage en Haute Syrie après le milieu du VIII^e siècle.

Toutefois la figure qui se rapproche le plus de la statue d'*Arslantepe* c'est celle d'un bas-relief de *Sakcagözü* (fig. 5) dont nous donnons à la planche XXXIX une photographie gracieusement communiquée par la direction des Free Museums d'Oxford qui en possèdent un moulage. Le personnage de ce bas-relief présente la particularité rare de n'être pas représenté exactement de profil, sa tête est de trois-quarts en sorte que les deux yeux sont visibles. Il a la même attitude, le même vêtement, le même sceptre que le roi de *Malatya*. Le monument dont cette sculpture fait partie n'est daté par aucune inscription et ne nous donne aucun point d'appui précis pour fixer l'époque de la statue de *Malatya*.

Érigée dans la cour de la Porte des Lions et devant un ancien passage obturé par un mur, cette statue est certainement postérieure au temps de Souloumeli, le constructeur de la Porte, et très vraisemblablement antérieure au temps du plus ancien palais assyrien, bâti sur les ruines du palais élevé au temps du néo-hittite VI.



Fig. 5.
Bas-relief de *Sakcagözü*.

18. Von LUSCHAN, *Ausgrabungen in Sendschirli*, fig. 273.

19. *Ibid.*, pl. 60 et 67.

DATE DE LA PORTE DES LIONS

Au temps de la découverte de la Porte des Lions, les rapports évidents de ses sculptures avec celles de *Yazılıkaya* nous avaient fait estimer qu'elle avait été bâtie peu après le sanctuaire rupestre hittite voisin de Hattous ; comme la ruine de l'empire hittite a eu lieu au début du XIII^e siècle, nous avons alors attribué le monument de *Malatya* à la fin du XIII^e siècle.

Au cours des fouilles de 1938, dans la partie centrale du *tepe* le strate hittite impérial le plus récent a été atteint, et nous avons reconnu pour les temps postérieurs six niveaux néo-hittites, au-dessus desquels sont, en outre, trois niveaux assyriens et un niveau turc.

La Porte des Lions est en rapport, par l'intermédiaire d'une grande cour pavée, avec le palais du niveau néo-hittite le plus récent, le niveau VI. Les recherches de 1939 ont établi de façon certaine que la cour est de la même époque que le palais et que la Porte des Lions ; son pavage n'a pas été refait comme certains indices nous avaient porté antérieurement à le supposer. Des trouvailles au-dessous de ce pavage, tessons peints, débris d'objets en fer, etc., appartiennent à l'époque néo-hittite, et certainement au niveau V ici représenté, en outre, par des fondations de constructions.

L'histoire de *Malatya*, entre la ruine de l'empire hittite et la conquête assyrienne, peut-elle aider à préciser la date du niveau néo-hittite VI, et, par conséquent, celle de la Porte des Lions ? Nous allons tenter de le déterminer. Les sources écrites sont malheureusement peu nombreuses : quelques inscriptions hiéroglyphiques, quelques mentions dans les Annales et les Fastes des rois d'Assyrie²⁰, dans les textes des rois d'Ourartou. Les Annales sont, par leur nature, des documents importants au point de vue de la chronologie ; aussi

20. Les données des Annales des rois d'Assyrie ont été groupées et discutées tout récemment par Paul NASTER, *L'Asie Mineure et l'Assyrie aux VIII^e et VII^e siècles av. J.-C. d'après les Annales des Rois Assyriens*, tome VIII de la *Bibliothèque du Muséon*, Louvain, 1938.

vont-elles nous aider à établir un cadre dans lequel nous tenterons ensuite de faire entrer les données des textes hiéroglyphiques.

MALATYA ET L'ASSYRIE, DU XII^e AU IX^e SIÈCLE

Quand la migration des Peuples du Nord eût ruiné l'empire hittite et amené les Phrygiens en Asie Mineure, certains de ses éléments avancés étant parvenus jusqu'en Amourrou (Haute Syrie) y établirent un grand camp et, pour attaquer l'Égypte, joignirent leurs forces à celle des émigrants venus par mer. Ramsès III fait mention de cette coalition dans l'inscription de son temple funéraire à Medinet Habou et raconte comment il remporta sur elle, en 1191, huitième année de son règne, une grande victoire qui sauva l'Égypte de l'invasion.

L'Assyrie n'avait pas souffert directement de la tourmente. Ce qu'elle devient au XII^e siècle, la plupart de ses rois ne nous l'apprennent par aucun document et l'*Histoire synchronique*, rédigée à Babylone, ne supplée guère à cette carence. En réalité sa puissance politique est fort diminuée et elle perd une partie des territoires auxquels elle imposait sa domination.

Des gens de Kaska ont été refoulés des bords de la Mer Noire, les uns au Sud du *Kızıl Irmak*, les autres au delà de l'Euphrate. Des habitants de Mouski ont également traversé le fleuve et au nombre de vingt mille, sous la direction de cinq rois, se sont établis, vers 1170, dans la région du haut Tigre, dans les pays d'Alzi et de Pourouloumzi auxquels Toukoulti-Ninourta I, vers le milieu du siècle précédent, avait imposé des corvées. Téglat-phalasar I (v. 1116-1090) mentionne ce déplacement de population dans la légende des Prismes de fondation du temple d'Anou et Adad à Assur. Le Mouski persuade plus tard le Koutmouhou, son voisin, de se détacher de l'Assyrie et de faire cause commune avec lui. C'est du moins la raison alléguée par Téglat-phalasar pour justifier sa campagne contre ces peuples en l'année de son avènement. L'année suivante il recommence la lutte et entre en conflit avec les Kaskéens et les Ourouméens, par lui appelés « troupes du pays de Hatti ». En l'an 3 du règne, à la suite d'une première expédition contre une soixantaine de roitelets des pays de Naïri qui entoure le lac de Van et occupe l'ancien territoire du Hourri, — appelé parfois déjà, et depuis Sâlmanasar I (1280-1256), Ourartou, — le roi d'Assyrie marche contre *Malatya*, ville alors indépendante, située par lui dans le Hanigalbat, dont le nom désigne pour les Assyriens le Soubartou, à proprement parler la Haute-Mésopotamie. « *Au cours de cette campagne, déclare-t-il, je marchai contre*

la ville de Milidia de Hanigalbat (^âlmi-li-di-a sa ^{mâ}tha-ni-gal-bat), dont les dirigeants n'étaient pas subordonnés. Ils craignirent l'avance de ma puissante armée et saisirent mes pieds. J'eus pitié d'eux et ne pris pas cette ville. Je leur pris des otages et leur imposai en tribut annuel, perpétuel, un homer d'abarû (magnésite?) pour les offrandes²¹.

Téglath-phalasar revint encore au pays de *Malatya*, et alors il place cette ville dans le Grand Hatti. Ce fut après qu'ayant franchi l'Euphrate pour la vingt-septième fois, il fit couper des arbres destinés à la réfection du temple d'Anou et Adad, puis fit la conquête d'Amourrou et du Grand Hatti. « Je retournai contre Amourrou. Je conquies Amourrou dans sa totalité. Je reçus le tribut d'Arvad. Je reçus le tribut de la côte et à mon retour je ramenai sous moi le pays de Hatti dans sa totalité. J'imposai un tribut et des troncs de cèdre à Ili-Tesoub, roi du Grand Hatti. Je m'avancai contre la ville de Milidia du Grand Hatti. Je reçus les tributs de ...²² ».

Pendant le XI^e et le X^e siècles, *Malatya* n'est plus nommée dans les textes assyriens ; après le brillant règne de Téglath-phalasar I les pays conquis se détachent l'un après l'autre d'un maître trop faible pour les maintenir sous son sceptre. Puis le mouvement d'expansion recommence sous Adad-nirârî II (911-891) qui fait campagnes en Hanigalbat, mais ne guerroye pas au delà de l'Euphrate. C'est le début d'une extension qui se développe pendant deux siècles et demi.

Le nom de *Malatya* réparaît dans des documents assyriens au temps de Salmanasar III (859-824). Sur le monolithe érigé à *Kurk*, au Sud de *Diyarbakır*, et actuellement au Musée britannique, Salmanasar raconte la campagne de l'an 6 (853) qui devait se terminer par la fameuse bataille de Qarqar contre Hadadezer de Damas, Achab d'Israël et dix autres princes confédérés. A Til-Barsib (*Tell 'Aḥmar*) dont il avait, en l'an 3, après la conquête de cette ville, changé le nom en celui de Port-Salmanasar (*Kâr-Šulmânašared*), il traverse l'Euphrate pendant sa crue et aussitôt après il reçoit à Pitrou les tributs de diverses principautés, parmi lesquelles celle de *Malatya* : « Le tribut des rois de ce côté-là de l'Euphrate, de Sangar le Gargamisien, de Koundashpi le Koumouhéen, d'Arame fils de Gouzi, de Lalli le Mélidien (^llal-li ša ^âlme-li-da-a-a), de Hajani fils de Gabari, de Kalparouda le Hattinéen, de Kalparouda le Gourgoumien, argent, or, plomb, cuivre, vases en cuivre, à Ina-Assur-outtir-atsbat, sur ce côté-là

21. Leonard W. KING, *Annals of the Kings of Assyria*, Londres, 1902, p. 71, col. V, 11, 33-39.

22. *Keilschrifttexte aus Assur historischen Inhalts*, II, Leipzig, 1922, n° 71.

de l'Euphrate, sur la rivière Sagour, (ville) que les gens de Hatti appellent Pitrou, là je (le) reçus²³ ».

La démarche des princes de *Malatya* et de *Gourgoum*, la région dont *Marqasi* (*Maraş*) était la capitale, s'était déjà probablement produite une première fois, en l'an 3, alors que le roi d'Assyrie dit avoir reçu les tributs des pays du bord de l'Euphrate sans en donner le détail, et c'est peut-être pourquoi *Ma'latya* n'avait pas été inquiétée alors, quand au retour de la campagne contre le *Bit-Adini*, la région de *Pitrou* et de *Til-Barsib*, *Salmanasar* avait ravagé l'*Isouwa* et *Enzite*²⁴.

Cependant *Lalli* semble avoir, par la suite, oublié ses devoirs de vassal. Les *Annales* fragmentaires de *Salmanasar* rapportent pour l'an 15 une campagne contre *Malatya* : « Je partis du pays d'*Enzi*. Je montai vers l'Euphrate contre *Milidi* (*âlmi-li-di*) : je reçus le tribut de *Lalli* le *Milidien* (*1la-al-li mâtmil-li-di-a-a*), argent, or, plomb et cuivre. Je fis ma royale image et l'érigeai près de l'Euphrate²⁵ ». Il semble que *Lalli*, pour éviter la dévastation de son pays, s'est empressé de faire sa soumission avant que le roi d'Assyrie eût traversé le fleuve.

Malatya est d'ailleurs à la limite d'extension des régions subjuguées dans deux inscriptions sculptées à la source du Tigre. Dans l'une le roi déclare : « Le pays le Hatti jusqu'à sa frontière la plus éloignée, le pays de *Melidi*, les pays de *Dajani* et de *Souhme*, *Arzashkoun*, ville royale d'*Aram* d'*Ourartou*, les pays de *Gilzanou* et de *Houboushkia*, de la source du Tigre à la source de l'Euphrate et de la mer du pays de *Zamoua* à l'intérieur, jusqu'à la mer de *Chaldée* je les ai amenés à soumission²⁶ ». Dans l'autre inscription il se dit « conquérant de la mer du *Nairi* à la grande mer du soleil couchant, j'ai amené à soumission sous mes pieds le pays de Hatti dans sa totalité, *Melidi* (*âlme-li-di*), *Dajani*, *Souhme*, *Arazashkoun*, ville royale d'*Arame* d'*Ourartou*, le pays de *Gilzâni*, la ville de *Houboushkia*, le pays d'*Ourartou* de la source du Tigre à la source de l'Euphrate, de la mer du pays de *Zamoua* à l'intérieur jusqu'à la mer du pays de *Chaldée* »²⁷.

23. Henry C. RAWLINSON, *The Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, III, Londres, 18... , pl. 8, col. II 11, 82-86. Traduction anglaise, dans Daniel D. LUCKENBILL, *Ancient Records of Assyria and Babylonia*, I, Chicago, 1926, § 610.

24. *Salmanasar* III est le premier à donner à *Alzi* le nom d'*Enzi* ou d'*Enzite*. Cf. Eckhard UNGER, *Enzi (te)*, dans *Reallexikon der Assyriologie*, II, p. 405. Dans le texte que nous allons citer ce nom est écrit *En-nam* au lieu de *En-zi*.

25. *Keilschrifttexte aus Assur historischen Inhalts*, II, n° 113, début de la colonne 4. D. LUCKENBILL, *op. cit.*, I, § 636.

26. C. F. LEHMANN-HAUPT, *Materialien zur älteren Geschichte Armeniens und Mesopotamiens*, dans *Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, phil.-hist. Klasse*, NF 9, 3, 1907, n° 20. Traduction anglaise dans D. LUCKENBILL, *op. cit.*, § 686.

27. *Ibid.*, n° 21, et D. LUCKENBILL, *op. cit.*, § 690.

Et un peu plus tard, sur les Taureaux de Kalhou, en la dix-huitième année du règne, il dit de lui-même : « *Conquérant depuis la mer supérieure et la mer inférieure du Naïri et la grande mer du soleil couchant jusqu'au mont Hamani (Amanus), j'ai pris possession des pays de Hatti dans toute son étendue. De la source du Tigre à la source de l'Euphrate ma main a été conquérante. Du pays d'Enzi au pays de Souhni, du pays de Souhni au pays de Melidi (me-li-di), du pays de Melidi au pays de Dajâni, du pays de Dajâni au pays d'Arzashkoun, du pays d'Arzashkoun au pays de Gilzani, du pays de Gilzani à la ville de Houboushkia, le pays de Namri jusqu'à la mer de Chaldée que l'on appelle Nâr Marattu (mer Amère), j'ai dominé (tous ces pays, en sorte qu'ils étaient) comme un tas de ruines laissé par l'ouragan* »²⁸.

La campagne de l'an 15 n'est pas la dernière de Salmanasar contre *Malatya*. Il y revient en l'an 23 (835), après avoir, en l'an 17 et l'an 19, fait couper des cèdres dans l'Amanus pour ses constructions à Assur, guerroyé en l'an 20 en Kâoué (Cilicie) dont les troupes avaient pris part aux côtés de Hadadézer de Damas à la bataille de Qarqar. L'an 21, le roi d'Assyrie a ravagé le royaume de Damas et l'an 22, il s'est avancé dans le Taurus où il a reçu la soumission de vingt-quatre roitelets de Tabal. Et voici qu'en l'an 23 son objectif c'est le pays de *Malatya*. Combien regrettable est le laconisme du texte gravé sur l'*Obélisque noir*, surtout si l'on établit une comparaison avec la description des campagnes de Cilicie dans les années 25 et 26, campagnes qui s'étendent jusqu'à Tarzi (Tarse, *Tarsus*). « *Dans la vingt-troisième année de mon règne, déclare Salamansar, je traversai l'Euphrate. Je conquis Ouetash (u-e-ta-aš), ville forte de Lalla le Milidien (la-al-la mât mi-li-da-a-a). Les rois de Tabal vinrent: je reçus leurs présents* »²⁹.

L'inscription de la statue du roi, trouvée à Assur et actuellement au Musée de Berlin, fait mention de Qoûe et de Tabal, mais pas de *Malatya*; elle a probablement été érigée dans la vingt-deuxième année du règne. L'inscription du trône de la statue exposée au Musée britannique est d'une époque un peu plus récente car le roi se dit : « *Conquérant de la mer supérieure à la mer inférieure: Hatti, Louhouté, Lanbana (Liban); Koûe, Tabali, Melidia (mât me-li-di-a)* »³⁰

Salmanasar ne revint pas au pays de *Malatya*, tout au moins dans les années pour lesquelles ses Annales sont conservées, c'est-à-dire jusqu'en 826.

28. AUSTEN H. LAYARD, *Inscriptions in the Cuneiform character from Assyrian Monuments*, Londres, 1851, pl. 12, 11. 14 ss., et pl. 13, 11. 1 ss., *op. cit.*, § 641. ARTHUR AMIAUD et VINCENT SCHEIL, *Les Inscriptions de Salmanasar II*, Paris, 1890, p. 6-10.

29. A. H. LAYARD, *op. cit.*, pl. 92-93, 11. 107-110. A. AMIAUD et V. SCHEIL, *op. cit.*, p. 62-63.

30. A. H. LAYARD, *op. cit.*, pl. 76, 11. 9-13. D. LÜCKENBILL, *op. cit.*, § 674.

MALATYA VASSALE DE L'OURARTOU

Malatya allait passer sous la domination de l'Ourartou³¹, royaume constitué aux bords du lac de Van, dans l'ancien Hourri.

Au XIII^e siècle, au début de son règne, Salmanasar I (v. 1280-1256) se vantait d'avoir en trois jours ramené cette région sous la domination assyrienne à laquelle elle avait tenté de se soustraire³². Assur-bêl-kala (1087-1070), au début de son règne, en avait conquis plusieurs villes; sans arriver toutefois à briser l'essor de ce royaume³³. Adad-nirâri II (912-889) l'avait de nouveau subjugué³⁴, et ensuite Assur-nâtsir-apli II (884-859).

Avec des raffinements de cruauté, en l'an 3 de son règne (855), Salmanasar III avait dévasté l'Ourartou, devenu un ennemi redoutable; il avait détruit la ville de Sougounia, et, pour se venger de n'avoir pu capturer le roi Aram, brûlé sa capitale, Arzashkoun³⁵. Il y était revenu, puis, en l'an 27 (831) avait envoyé le tourtan Dajân Assur pour vaincre le roi Sardour II.

Après la mort de Salmanasar III l'Assyrie subit une crise du fait de la lutte entre le nouveau roi, Shamshi-Adad V, et son frère aîné, Assur-dân-apli, révolté contre son père depuis plusieurs années. Menoua d'Ourartou (v. 810-778), second successeur de Sardour II, profite de cette situation pour attaquer l'Assyrie et les Mannéens. Vers l'Est, il étend son pouvoir jusqu'à *Kel-i-shin*, dans les montagnes bordières du plateau iranien; à l'Ouest il atteint, au Nord de *Malatya*, la boucle de l'Euphrate qui devient la limite de son royaume. Une inscription rupestre, découverte, en 1858, par Austen H. Layard, publiée par lui dans ses *Inscriptions in the Cuneiform character from Assyrian monuments*, pl. 74, estampée, en 1899, par Ch. F. Lehmann-Haupt et transcrite dans son *Corpus Inscriptionum Chaldicarum*, n° 31, 1935, col. 57 (photographie de

31. Ce nom est écrit *û-ru-a(d, i)-ri* et *û-ra(d, i)-ri* au XIII^e siècle, dans les inscriptions de Salmanasar I (cf. Ernst F. WEIDNER, dans E. EBELING, B. MEISSNER et E. F. WEIDNER, *Die Inschriften der altassyrischen Könige*, Leipzig, 1926, n° XXI I 1 27, pp. 112-113 et notes). La forme *ura(ri)* se trouve encore dans les inscriptions d'Adad-nirâri II (911-891; cf. *Keilschrifttexte aus Assur historischen Inhalts*, II, n° 84, I 23-25); mais plus tard le nom se change en *ur-ar-û*.

32. Tablette de pierre d'Assur. Bruno MESSERSCHMIDT, *Keilschrifttexte aus Assur historischen Inhalts*, I (1911), n° 13, I 39-II 1. Transcription et traduction: E. F. WEIDNER, *op. cit.*, pp. 114-115.

33. Fragments d'Annales recueillis dans les ruines d'Assur, transcrits et traduits par Ernst F. WEIDNER, *Die Annalen des Königs Assurbêl-kala von Assyrien*, 1^{re} partie, 1 25 ss., dans *Archiv für Orientforschung* 6, 1930, pp. 80-83.

34. Annales. Texte dans *Keilschrifttexte aus Assur historischen Inhalts* II, n° 84 I 25; traduction dans D. LUCKENBILL, *op. cit.*, § 360.

35. Le nom du roi est écrit tantôt Aramu, tantôt Arramu ou Arrame. Des scènes de la guerre en Ourartou sont représentées sur les bandes I, II et VII des reliefs des Portes d'Ingour-Ellil: Leonard W. KING, *Bronze Reliefs from the Gates of Shalmaneser King of Assyria*, Londres, 1915. La ville d'Arzashkoun s'élevait au nord du lac de Van.

l'estampage, pl. XLV-XLVI), gravée sur un rocher que dominait une forteresse ourartéenne et sur la pente duquel s'élève le village de *Palu*, sur la rive droite du *Murat Nehri*, commémore divers faits du règne de Menoua et en particulier ses rapports, vers 804, avec un roi de *Malatya* dont le nom est Soulê ou, s'il faut unir en un seul mot les signes gravés à la ligne précédente, Soulêhâuali (¹⁵ 1s[ú]-li-e ha-a-u-a-li ¹⁶šAR ^{AL}me-li-te-ja).

Argisti I, fils de Menoua, poursuit l'extension du royaume vers le Caucase ; ses inscriptions se rencontrent entre l'*Aras Nehri* (Araxe) au Sud, la source du *Kora* et le lac de *Gökçe* au Nord. Il fait au moins une campagne contre *Malatya*.

Il nous paraît très probable qu'au temps de Menoua ou d'Argisti I le prince de *Malatya* prend part à une coalition contre le roi de Hamath en Syrie. Le fait auquel nous faisons allusion est connu par l'inscription araméenne d'une stèle votive, actuellement au Musée du Louvre, découverte par H. Pognon à *Afis*, à 40 kilomètres au Sud d'Alep, et publiée par lui dans ses *Inscriptions sémitiques de la Syrie*, 1907, n° 86, pl. IX et X. Zakir, roi de Hamath, a agrandi son territoire. Bar-Hadad, le fils et successeur de Hazael, roi d'Aram (Damas), en tire ombrage, s'assure le concours de plusieurs rois et avec leurs armées investit la place forte de Hazrak. La liste incomplète des confédérés signale Bar-Goush, qui est le roi d'Arpad, puis le roi de Qouê, la région d'Issus, celui de 'Amq, auprès du lac d'Antioche, celui de Sam'al, dont la capitale est à *Zincirli*, celui de Gourgoum, autour de *Maraş*, et ensuite celui de MLZ, nom qui semble devoir être lu Miliz, et comparé à Milid, des textes assyriens, qui est *Malatya*. Dans la lacune qui suit il y avait peut-être un autre nom et l'on peut se demander si le puissant roi d'Ourartou ne manifestait pas déjà, en prenant part à cette guerre, des visées de domination qui se réalisent dans la seconde moitié du VIII^e siècle³⁶.

Sardour II^X (v. 750-733), qui succède à Argisti, porte, en effet, l'effort de ses conquêtes notamment vers la Haute Syrie, pour achever l'encerclement de la Mésopotamie supérieure. Il donne à l'Ourartou une extension territoriale qu'il n'avait jamais atteinte, mais qui ne se maintiendra même pas jusqu'à la fin du règne. *Malatya* est une de ses premières victimes. On reproche à son roi Hila-Rouwada, fils de Sahou (² ¹hi-la-ru-a-da-ni ¹sa-hu-hi šAR ^{AL}me-li-da-al-hi-e), d'avoir tenté de se rendre indépendant ; son pays est envahi ; une inscription rupestre en écriture cunéiforme est gravée, entre *Izoli* et *Kümürhan*, au bord de la route qui suit la rive ourartéenne de l'Euphrate, sur un rocher

36. Identification proposée par René DUSSAUD, *Le royaume de Hamath et de Lou'ouch*, dans la *Revue archéologique*, 1908, I, pp. 224 ss. et défendue dans sa *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, Paris, 1927, p. 236.

qui sert de base à un important poste d'observation, en face du territoire de *Malatya*. Cette inscription perpétuera le souvenir de la campagne de Sardour. Découverte en 1838 par le futur maréchal Helmuth von Moltke, alors au service de la Turquie, elle a été copiée en 1840 par le lieutenant von Mühlbach et publiée dans les *Monatsberichte über die Verhandlungen der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1840, pp. 70-75, transcrite et traduite par Archibald H. Sayce, *The cuneiform Inscriptions of Van*, in *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. 14, 1882, n° L, p. 642 ss. Une meilleure copie et un estampage exécutés par C. F. Lehmann-Haupt, en 1899, sont encore inédits. Cette inscription rupestre fait mention de plusieurs villes conquises dans le pays de *Malatya*, parmi lesquelles une résidence royale appelée Sasi, mais, sauf la capitale, aucune n'a encore été identifiée.

Les dalles de pierre sur lesquelles étaient gravées les Annales de Téglatphalasar III (745-727) dans son palais de Kalhou³⁷ ont été en partie utilisées par Assarhaddon dans une autre construction, et celles qui nous sont parvenues ne donnant pas un texte complet, les dates des événements rapportés ne sont pas toutes assurées. D'après le Canon des éponymes³⁸ le roi d'Assyrie combat de 743 à 740 contre la ville forte d'Arpad dont la chute aura longtemps un grand retentissement : selon II Rois 19, 13 et Isaïe 37, 15 c'est un des faits allégués par Sennachérib, en 692, pour tenter de décider Ezéchias de Juda à capituler. Arpad est une forteresse du pays de Bît-Agousi dont le prince, Mati'ilou, avait été contraint par Assur-nirâri VI (753-746) d'accepter un traité de vassalité³⁹. Sardour III, qui lui-même a été l'ennemi de l'Assyrie dès le temps d'Assur-nirâri⁴⁰, est devenu, quand il a étendu ses conquêtes à l'Ouest de l'Euphrate, l'allié ou le suzerain de Mati'ilou, et ils ont uni leurs forces. Le texte d'une plaque de pierre commémorative, à Kalhou, ne laisse aucun doute sur ce point : « *Sard(a)ourri l'Ourartéen se révolta contre moi et s'aboucha avec Mati'ilou* »⁴¹. Ce texte ajoute, immédiatement : « *Dans Kishtan et Halpi, districts de Koumouhi, je lui fis subir une défaite et lui pris tout son camp. Il eut peur de l'éclat de mes armes et pour sauver sa vie il s'enfuit seul* », puis, sans transition, « *Dans Touroushpâ (Van), sa ville, je l'assiégeai, et je lui fis subir une grande*

37. Les textes historiques de Téglatphalasar III ont été publiés, transcrits et traduits, en dernier lieu, par Paul ROST, *Die Keilschrifttexte Tiglat-Pileasers*, Leipzig, 1893.

38. Liste C^b 1. Cf. ARTHUR UNGNAD, *Eponymen*, dans *Reallexikon der Assyriologie* II, p. 430.

39. Texte assyrien, traduit dans D. LUCKENBILL, *op. cit.*, § 750 ss. ; texte arméen, indépendant, cf. L. DELAPORTE, *Le Proche-Orient asiatique*, 1938, p. 246.

40. Inscription de Sardour trouvée par C. F. Lehmann-Haupt dans l'église Surb Pogos à Van.

41. P. ROST, *op. cit.*, n° 1, II. 20-21.

tuerie devant sa porte ». Une liste d'éponymes fait mention de ces massacres⁴², et d'après le même document, la ville de Touroushpâ sera de nouveau assiégée en 735.

Le roi de *Malatya* prend part à la bataille en Koummouhou. La tablette d'argile de Kalhou⁴³ précise, dans un passage malheureusement mutilé, que Sardour l'Ourartéen, Souloumal le Milidien (*mât mi-lid-da-a-a*), Tarhoulara le Gourgoumien, Koushtashpi le Koummouhéen et d'autres s'étaient abouchés pour la conquête et le pillage. Le roi d'Assyrie leur fait subir une défaite entre (*ina birit*) Kihstan et Halpi ; le cours d'eau Sinzi est teint comme de la laine rouge par le sang des vaincus et parmi les dépouilles du roi d'Ourartou on cite son lit de repos.

Le texte des Annales n'est pas mieux conservé. On y lit : « *En ma troisième année de règne, Sardour l'Ourartéen se révolta et avec Mati'ilou, enfant d'Agousi..., Souloumal le Milidien, Tarhoulara le Gourgoumien, Koushtashpi le Koummouhéen ils se fièrent mutuellement dans leurs forces. Par la puissance et la force d'Assur, mon Seigneur, je combattis contre eux..., je leur fis subir une défaite : de leurs cadavres je remplis les gorges et les flancs de la montagne... j'emmenai leurs... sans nombre. Au cours du massacre je saisis de mes mains... de Sardourri. De... j'emmenai 72.950 personnes avec leurs biens... Pour sauver sa vie Sardourri s'enfuit de nuit et l'on ne vit plus sa trace... Jusqu'au pont de l'Euphrate, limite de son pays, je le poursuivis* »⁴⁴.

Le lieu de la rencontre, qui a dû se produire dès le début de la campagne contre Arpad, était voisin de Kishtan, identifié au village de *Küstam*, à l'Ouest de l'Euphrate, à une trentaine de kilomètres au Nord-Nord-Ouest de *Birecik* : ce village n'est pas mentionné sur la carte turque au 800.000^e. Pour Halpi on a proposé de l'identifier à *Haljeti*, qui est situé sur la rive orientale du fleuve.

MALATYA VASSALE DE L'ASSYRIE

L'astre du roi d'Ourartou avait pâli. Ses vassaux et ses alliés d'au-delà de l'Euphrate se trouvaient contraints de se soumettre, à plus ou moins brève échéance, aux volontés du vainqueur. Celui-ci reçoit immédiatement à Arpad des cadeaux de Koushtashpi et de Tarhoulara, des princes de Damas, de Tyr, de Qoûe et de Kargamis. Souloumal devait être nommé dans une des lacunes

42. A. UNGNAD, *op. cit.*, p. 456, col. 2, *sub verbo* Tukulti-apil-Esarra.

43. P. ROST, *op. cit.*, *Die Thontafelinschrift*, face, 11. 45 ss.

44. P. ROST, *op. cit.*, 11. 69 ss.

du texte ; il est mentionné un peu plus tard dans la liste générale des vassaux occidentaux insérée à la suite de la mention d'opérations militaires en diverses régions ; et alors Téglath-phalasar, en 738, reçoit les tributs de

Koushtashpi de Qoummouhé	Souloumal le Miliddien
Rezon de Damas	(<i>su-lu-ma-al mât-me-lid-da-a-a</i>)
Menahem de Samarie	Dadilou de Kaska
Hiroum de Tyr	Wassourme de Tabal
Sibittibili de Goubla (<i>Djébaïl</i>)	Oushhitti de Tounou (Tynna)
Ourikki de Qoûe	Ourballâ de Touhana (Tyane, <i>Kiliz-</i>
Pisiri de Kargamis	<i>hisar</i>)
Eni-ilou de Hamat	Touhamme d'Ishtounda
Panammoû de Sam'al (<i>Zincirli</i>)	Ourimme de Houbishna
Tarhoulara de Gourgoum (<i>Maras</i>)	Zabibi, reine d'Arabie

Plus tard, en 732, l'influence assyrienne s'est étendue jusqu'à la frontière de l'Égypte à la suite d'une démarche d'Achaz, roi de Juda, qui a sollicité le secours de l'Assyrien contre le roi de Damas et le roi d'Israël, ligués ensemble et venus assiéger Jérusalem. Parmi les noms des tributaires alors mentionnés, au revers de la tablette d'argile⁴⁵, Souloumal apparaît encore, entre Tarhoulara et Wassourme. La mention de ce dernier prince doit être une erreur ; le scribe se sera servi de la liste précédente et aura oublié de supprimer le nom d'un vassal qui, n'étant pas venu faire hommage, va avoir à se défendre contre un général assyrien, va perdre son trône et être remplacé par une créature du roi d'Assyrie, un certain Houlli, de naissance obscure. A la contribution volontaire offerte par ses voisins on substituera pour lui un lourd tribut annuel et obligatoire, de mille talents d'argent et de deux mille chevaux.

Au moment où Sargon II (721-705) prend le pouvoir, la situation à l'Ouest de l'Euphrate est la suivante : le Tabal, nous venons de le voir, est devenu une principauté vassale à tribut imposé ; Qoûe, au cours du règne précédent, celui de Salmanasar V, a été organisé en province assyrienne. Au cours des quatorze premières années du règne toutes les autres principautés de l'Asie Mineure orientale sont successivement annexées à l'Assyrie et soumises chacune à un gouverneur ; leurs populations sont déportées et remplacées par des vaincus transplantés d'autres régions.

Au début du règne, en 720, une partie du pays de Kaska (*Kisken*), au Sud de l'Argée, est rattachée par Sargon à Meliddou (*Malatya*). Cette ville

45. 11. 7 ss.

reste capitale ; son territoire agrandi prend le nom de Kammanou⁴⁶ et son prince s'appelle Gounzinanou. D'après le résumé des principaux événements gravé dans la *Salle XIV* du palais de Doûr-Sharroukîn et sur le *Pavé des portes*, il semblerait que Gounzinanou s'étant révolté et ayant été chassé *Malatya* fut immédiatement annexée comme province assyrienne : « *Je chassai Gounzinanou de Kamanou hors de Melid, sa ville royale ; à la tête de tous ces pays (Kargamis, Koummouhou, et autres cités antérieurement nommées) je placai des gouverneurs* »⁴⁷. Mais les textes plus développés des *Fastes* et des *Annales* prouvent qu'après Gounzinanou il y eut encore un prince vassal à Meliddou, Tarhoun (Tarhounazi), vaincu et déporté en 712.

Dans les *Fastes*, où le roi donne un résumé des événements des quinze premières années de son règne, il s'exprime ainsi (ll. 78-83) : « *Tarhounazi (Tarhoun) le Mélidien (me-lid-da-a-a) projeta de résister, viola le serment des grands dieux et retint son présent. Dans la fureur de mon cœur, je brisai comme des pots sa ville royale, Meliddou (me-lid-du), et les villes de son territoire. Lui-même, avec son épouse, ses fils et ses filles, le trésor de son palais dans sa totalité, avec cinq mille guerriers prisonniers, je les fis sortir de sa forteresse de Til-garimme (Gürün) et les comptai comme butin. Je repris possession de Til-garimme et fis occuper le pays de Kammanou dans toute son étendue par des archers soutéens, capture de mes mains et j'agrandis son territoire. Je comptai ce pays dans la main de mon officier et lui imposai redevances et services comme ceux de Gounzinanou, le roi précédent* ».

D'après les *Annales* (ll. 178-190) la ruine de Tarhoun se produit en la dixième année de Sargon. Le texte, quelque peu mutilé, présente de nouvelles précisions ; il s'exprime ainsi : « *En la dixième année de mon règne Tarhounazi le Mélidien qui ne craignait pas le nom des grands dieux, le vaste pays de Kammanou qui avait abandonné le serment et la protection d'Assur, mon Seigneur..., je l'avais fait asseoir sur son trône royal..., je lui avais fait accomplir son service... Il complota contre l'Assyrie. Dans la fureur de mon cœur (je conquis) le Kammanou dans toute son étendue. Meliddou, sa ville royale, je la brisai comme un pot. La totalité de ses gens je les comptai comme un troupeau de petit bétail. Lui-même pour sauver sa vie entra dans Til-garimme. Cette ville, je la couvris comme un nuage. Ils crai-*

46. Kammanou, une des villes de la nouvelle principauté, a été identifiée à la classique Comana de Cappadoce par OLMSTEADT, *History of Assyria*, p. 223.

47. Hugo WINCKLER, *Die Keilschrifttexte Sargons*, Leipzig, 1889, II. 9-10. Sur le pavé des portes (IV 23-26) on lit, à la fin de l'énumération des pays conquis : « (Sargon) qui s'est répandu sur le pays de Kammanou, appartenant à Gounzinanou, qu'il a arraché hors de Meliddou (*me-lid-du*), sa ville royale ; — à la tête de tous ces pays il a placé des gouverneurs ».

gnirent l'éclat de mes armes et... Je chargeai de chaînes de fer Tarhounazi, leur prince, avec ses guerriers. Son épouse, ses fils, ses filles et cinq mille de ses guerriers faits prisonniers, j'emmenai à ma ville d'Assur. Je repris possession de Tilgarimme et y introduisis des gens, capture de mes mains. Le pays de Kammanou je leur fis prendre dans sa totalité et le comptai dans la main de mon officier. Sur eux je plaçai redevances et service comme ceux de Gounzinanou. A sa frontière j'établis dix forteresses et je fis habiter sa population des demeures paisibles ». Le roi indique ensuite les noms et l'emplacement de ces dix forteresses : Andouarsalia (*Purut*), Ki[aka] (*Cermuk*), Anmourrou (*Nemeli*), Louhsou (*Ashuka?*) et Pourtir (*Purteyrlu*) jalonnent la rive droite de l'Euphrate en face de l'Ourartou. A l'Ouest Ousian (*Tuzköy*), Ousi (*Bar-Öyük*) et Ouargin (site non identifié) forment à la frontière de Mouski une fermeture hermétique, en sorte que « personne ne pouvait sortir ». Les deux autres forteresses étaient au Nord, en face du Kaska : Shindarara (*Sincan*) et Ellibir (*Halbur-Viren*).

Malatya ne subit pas le sort du Kammanou. Au lieu de lui rester unie dans la constitution de la nouvelle province, elle semble avoir été rattachée au Koummouhou, la région de *Samsat*, si toutefois, comme il est probable, il faut restituer le nom de cette ville dans la suite du texte et l'unir à ce qui suit après une courte lacune (l. 194) : « [Melid]dou, sa ville royale, avec le distr(ict)... Mouttallou le Koummouhéen, qui (?)... ».

Cet état de choses n'allait pas être de longue durée. Quatre ans plus tard Mouttallou est en révolte et n'envoie plus son tribut (ll. 388 ss.). Il a compté sur Argisti d'Ourartou qui ne lui apporte aucun appui sérieux, car lui-même est aux prises avec un ennemi redoutable, nouveau venu en Asie Mineure, les Cimmériens. Sargon vient de remporter des succès importants au Bît-Jakin, près du golfe Persique ; il envoie des troupes royales renforcer celles des gouverneurs à qui il confie le soin de rétablir l'ordre. A l'approche des Assyriens Mouttallou abandonne sa famille, sa cour et son pays ; il prend la fuite. Koummouhou, sa capitale, et soixante-deux villages fortifiés tombent aux mains des attaquants ; les habitants sont déportés au Bît-Jakîn et remplacés par des colons amenés de cette contrée. Un gouverneur, « tourtan de la maison de gauche », administrera cette province et s'appuiera sur une armée de trente mille hommes.

Sargon a construit un palais à *Malatya*. C'est le plus récent des monuments d'*Arslantepe* avant le transfert de la ville au site qui s'appelle aujourd'hui *Eskimalatya*. La découverte de reliefs d'époque assyrienne dans la campagne et à plusieurs kilomètres de distance semble prouver que des constructions importantes s'élevaient déjà, loin de la ville, comme plus tard à l'époque

romaine. Cependant l'organisation de l'Asie Mineure par Sargon n'est pas œuvre durable. Les habitants du Mouski continuent leurs intrigues contre l'Assyrie et les Cimmériens, dès 706, avant même la mort de Sargon, se sont emparés d'une partie du Kammanou.

LES INSCRIPTIONS HIÉROGLYPHIQUES

Les documents hiéroglyphiques qui ajoutent aux données des textes cunéiformes quelques renseignements sur l'histoire de *Malatya* entre la ruine de l'empire hittite et la conquête assyrienne des pays néo-hittites sont au nombre de sept. Trois jalonnent la vallée de *Tohmasuyu*, à *İspekcür*, à *Darende* et, en amont, à *Gürün*. Un autre est originaire d'*Izgin*, au Sud du *Tohmasuyu*. Un cinquième a été recueilli à *Carablus*, sur l'Euphrate, dans les ruines de Kargamis, l'une des plus importantes cités de la période néo-hittite. Les deux derniers, ce sont la Chasse au cerf (relief *L*, pl. XXXII, fig. 1) et la Chasse au lion (relief *M* ; pl. XXXII, fig. 2) d'*Arslantepe*. Le placement de la scène de banquet (relief *N* ; pl. XXXIII), dont l'inscription est malheureusement très incomplète, résultera de la comparaison avec les autres sculptures.

a) DE TATA A ARNOUWANDA

La Chasse au lion (pl. XXXII) est, d'après la dédicace qu'elle porte, l'œuvre de Halpa-Rouwata, fils du roi Hila-Rou(wa)ta et petit-fils de Tata « l'oïnt, chef de la Ville du PIED-DE-VEAU ». Le nom de la déesse est représenté dans Hila-Rou(wa)ta par la corne de cerf, et dans le nom de son fils, comme à la Porte des Lions, par l'oiseau.

La comparaison des personnages avec ceux des autres reliefs d'*Arslantepe* prouve le même type, avec de faibles différences : le vêtement est traité comme à la Porte des Lions et la chevelure, en partie couverte par une coiffure, forme en arrière une boucle, comme sur les représentations du roi Souloumeli et du dieu Tarhoun.

Le nom du grand-père de Halpa-Rouwata est de lecture incertaine. Il est écrit par le signe 79, une jambe, suivi de l'épine et accompagné de la désinence du génitif. C'est pourquoi P. Meriggi se contente de transcrire dans son *Glossar*, p. 100, et dans les *Listes* : « BEIN », jambe ; d'autres auteurs l'appellent provisoirement Tata, Dada ou Dadàs.

Ce personnage est l'auteur de l'obélisque d'*Izgin*. C'est une pierre, haute de 2^m,45, qui fut utilisée comme pierre tombale dans un cimetière près d'*Izgin* et a été transportée au Musée de Stamboul. L'inscription couvre les quatre faces de ce monument. Photographiée et copiée par D. G. Hogarth et Munro, en juillet 1890, elle a été publiée par William M. Ramsay et D. G. Hogarth, dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* XV, 1893, pp. 91 ss., pl. I (dessin) et II (photographie des trois faces), puis reproduite par Leopold MESSERSCHMIDT, *Corpus Inscriptionum Hettiticarum* I, 1900, pl. XIX. Les photographies de notre planche XXXIV, dues à l'extrême obligeance de M. Aziz Oğan, directeur général des Musées de Stamboul, ont été antérieurement utilisées par B. Hrozný pour une édition et la traduction du texte dans *Archiv Orientální* VIII, 1936, pp. 273-289, pl. XXX-XXXIV et dans *IHH*, 1937, pp. 442-458, pl. XCV-XCIX.

Tata dit avoir succédé à son père, mais dès le temps de l'Empire hittite l'expression qu'il emploie, « s'asseoir sur le trône de son père », était une formule stéréotypée et usuelle pour « devenir roi ». Moursil II a régné après son frère Arnouwanda, et il l'utilise indifféremment pour son frère et pour lui-même dans ses Annales. Nous pouvons donc admettre que Tata, puisqu'il ne donne pas le nom de son père, était le premier prince de sa lignée.

Il érige l'obélisque dans la ville de Sârliâ (nom écrit au génitif en *-sas* : Sa-a+r-EVENTOIR-li-â-sa-s, VI B : EVENTOIR-sa-li-â-sa-s, II D) pour commémorer la création d'une nouvelle province à la suite de guerres heureuses qui ont agrandi le pays. Sâ(r)liâ est l'une des villes du nouveau territoire dont les divers districts qui lui ont été affectés ont été désignés par les oiseaux sacrés ; peuplé de vaincus, ce territoire est mis sous l'autorité d'un Grand appelé Arnouwanda (E+ra-nu-wa-ta, I. Gelb, *HH* 2, p. 12 ; Ar-nu-wa-da, dans le système Meriggi ; A₁(r)-nu-va-ta, Hrozný, *IHH* pp. 447-448). Il est fait mention d'une ville construite ou rebâtie par Tata qui la peuple, elle aussi, de déportés ; cette ville est représentée par un carré emmanché et rempli de neuf petits cercles (*Lisles*, n° 262), suivi du complément phonétique *-tawa*, et B. Hrozný voudrait y voir un nom de *Malatya* représenté par un rayon de miel (*IHH* p. 381, n. 3).

La stèle découverte en 1931, à *Eskidarende*, à deux kilomètres à l'Ouest de l'actuelle *Darendé*, réemployée dans le mur de la mosquée appelée *Ulu Cami*, a été publiée cette année-là, grâce à la bienveillance de M. Hâmit Zübeir Koşay, directeur général des Musées et des Antiquités de Turquie, dans la *Revue Hittite et Asianique* I, pl. 18. H. von der Osten l'a donnée en photographie et en dessin

dans les *Oriental Institute Communications*, n° 14 (*Discoveries in Anatolia*, 1930-31), 1933, fig. 132-133. Un dessin plus exact du roi et du dieu se trouve dans H. BOSSERT, *Der Gott auf dem Panther*, in *Archiv für Orientforschung* IX, 1934, p. 105, fig. 7. En décembre 1939, I. Gelb a de nouveau donné photographies et dessin dans *Hittite hieroglyphic Monuments*, n° 18, pl. XXXIV-XXXV. L'inscription a été traduite par P. Meriggi, *Die längsten Bauinschriften in « hethitischen » Hieroglyphen*, 1934, pp. 30-31, et par B. Hrozný, *IHH*, 1937, pp. 491-493. Cette stèle, actuellement à la *Gök Medrese* de *Sivas*, est en basalte et mesure 79 centimètres de hauteur. Elle a la forme d'un gros galet et porte des reliefs sur trois faces, une inscription sur le revers (pl. XXXV).

Sur la face antérieure est représentée une déesse assise dont le nom est écrit deux fois ; derrière elle on lit

^dhe-pa-tu ummena(me-na)-li
« (la déesse) Hepatou de la Ville »

et devant elle les deux premiers de ces signes, le reste du nom étant presque effacé.

En face de la déesse, un personnage est debout sur un lion et verse une libation. Son nom, inscrit dans un cercle, se compose des deux signes qui servent à désigner le dieu de l'atmosphère, et, à cause du nom royal transcrit Tarhounazi dans les textes assyriens, nous lisons encore ici

^dTarhoun

Derrière la déesse un dieu, à peine différent du prince, se tient également debout sur une lionne ; il porte une coupe à sa bouche. Il est identifié par une légende de deux signes, celle-là même que nous avons constatée sur le relief *J* d'*Arslantepe* : l'idéogramme déterminatif des noms divins et un signe complexe d'une jambe combinée avec un double trait oblique à droite et à gauche de sa partie supérieure, légende que nous avons transcrite

^dTa(ta)+me

Le texte gravé à la partie postérieure de la stèle commémore la dédicace de ce monument par Tarhoun, petit-fils du prince []-Rouwata, roi, et fils aîné de Souloumeli, chef de la VILLE-DU-PIED-DE-VEAU. La dédicace a été effectuée pour commémorer l'organisation d'une ville appelée TÊTE-DE-CHEVAL-tumanân à l'accusatif. L'idéogramme placé en avant représente à lui seul le nom de la cité, ensuite répété semble-t-il en entier en écriture syllabique, comme il en existe d'autres exemples. Ce nom de ville Toumanâ existe dans les textes hittites et aussi en Petite Arménie. Le Toumanâ de la stèle de *Darendé*, c'était probablement le *kale* qui domine *Eskidarendé*.

Sur la date de ce monument il est à remarquer que la cruche à libation et l'amphore dans laquelle coule l'eau sont identiques de formes à celles de la Porte des Lions (cf. pl. XXV). Comme sur le relief *J* de cette Porte le dieu et le prince ont la même disposition de coiffure et le même vêtement. Mais tandis qu'à *Arslantepe* les cheveux forment une masse sans détails, à *Darendé* ils sont soigneusement divisés en mèches et il s'y ajoute une tresse qui tombe jusqu'à la ceinture et se termine en boucle. Le vêtement est plus orné à *Darendé*; le bord qui descend de la ceinture est frangé tout comme le bord inférieur. Le prince élève en arrière le bras libre, et le dieu ne tient pas le lituus, mais un lien attaché au mufler de l'animal sur lequel il se tient. La disposition de la coiffure et la forme des vases sont très caractéristiques; on peut sans hésitation dater la stèle de *Darendé* de la même époque que les reliefs de la Porte des Lions de *Malatya*. Le Souloumeli dont Tarhoun est le fils aîné doit être le prince qui a sculpté ces reliefs de *Malatya*. La stèle de *Darendé* appartient alors à la période de sa vie antérieure à son élévation au trône, période au cours de laquelle il a manifesté son culte pour le dieu Ta(ta)+me en se faisant représenter devant lui pour lui offrir une libation. Et comme à *Malatya* sur un des lions est gravé le nom du roi Halpa-Rouwata, il est possible de reconstituer sur la stèle de *Darendé* le nom du grand-père de Tarhoun, et de conclure qu'au temps du règne de Halpa-Rouwata, son fils Souloumeli étant chef de la VILLE-DU-PIED-DE-VEAU commença la construction de la Porte des lions, mais l'acheva seulement après la mort de son père. A Tarhoun, fils de Souloumeli, avait été attribuée dans des circonstances encore indéterminées, la ville de Toumanâ, où il manifeste sa vénération pour Hépet, l'antique grande déesse des gens de Hourri, et pour Ta(ta)+me, par l'érection du monument que nous appelons la stèle de *Darendé*.

Le monument d'*İspekcür*, village de la vallée du *Tohmasuyu*, entre *Darendé* et *Malatya*, est plus récent. Découvert et publié par l'Expédition Cornell (pl. XVIII-XIX), il a été transporté à la *Gök Medrese* de *Sivas* où I. Gelb l'a photographié (*op. cit.*, pl. XLIII-XLV). Avec l'aimable autorisation de MM. John Albert Wilson et Thomas George Allen, éditeurs des Publications de l'Institut oriental de Chicago, nous reproduisons ces photographies à la planche XXXVI.

Ce monument a été brisé anciennement en quatre blocs et les villageois en ont utilisé comme mortiers. La base était enterrée dans le sol et l'une des quatre faces appuyée le long d'une construction, car elle est rugueuse et ne porte aucun décor. Sur les trois autres faces sont représentés, comme sur la stèle de *Darendé*, un prince et deux divinités à qui il offre une libation.

Le nom du prince est Arnouwanda et s'écrit comme sur l'obélisque d'*Izgin*. Les costumes et la coiffure des trois personnages témoignent d'une évolution à quoi la mode assyrienne n'est pas étrangère. Le roi Arnouwanda, debout sur un taureau qui baisse la tête pour foncer, porte des cheveux bouclés qui tombent en masse jusque sur ses épaules, comme dans la statuaire de l'Assyrie, et sa barbe ondulée s'étend en large nappe sur sa poitrine. Les dieux auxquels il offre la libation, s'ils ont le même vêtement à large frange, gardent encore la tradition de la coiffure syrienne. Celui qui est auprès du roi semble être un roi divinisé, aux cheveux tressés et retournés en large boucle ; il tient le lituus et est debout sur une montagne comme l'un des grands rois de *Yazılıkaya* (K. BITTEL, *op. cit.*, n° 64). L'autre divinité est une déesse assise, qui porte la coupe à sa bouche. Sa coiffure et le voile ne diffèrent guère de la coiffure et du voile de la reine Touwata (pl. XXIII, fig. 2).

Si Halpa-Rouwata de la Chasse au lion, de *Darende* et de la Porte des Lions est un même personnage, dont le fils est le Souloumeli d'*Arslantepe*, on est en droit d'admettre que le Souloumeli de la stèle d'*İspekcür* et son fils Arnouwanda appartiennent aux générations immédiatement postérieures et sont approximativement contemporains du roi dont la statue a été mise au tombeau dans la cour de la Porte des Lions.

La scène de banquet (pl. XXXIII), découverte à *Arslantepe*, vers le même temps que la Chasse au lion (cf. D. G. HOGARTH, dans *Recueil de travaux...* XVII, 1895, p. 25), et maintenant conservée au Musée de Stamboul, présente deux personnages traités tout comme le roi Souloumeli et la reine Touwata. Si l'on doit y voir des divinités, il n'y a aucune difficulté, puisque la déesse de l'obélisque d'*Izgin* est représentée comme la reine et que, dans certains cas, l'un ou l'autre dieu ressemble étrangement au roi. Il est fort regrettable que ce relief soit incomplet ; il comprenait une scène de chasse dont il ne reste guère que l'archer dans le char et une inscription dont quelques signes seulement sont conservés.

La Chasse au cerf (pl. XXXII, fig. 1) est de même style que la Chasse au lion et ne peut en être séparée par un long intervalle de temps. Elle a été exécutée par un certain Mârta (ou Mâta, écrit Ma-a+r-ta-s), fils aîné du roi Kouwârme (Ku-va-a+r-me). Puisque nous avons reconnu plusieurs générations de princes après l'auteur de la Chasse au lion, nous sommes obligés de placer la Chasse au cerf à une époque antérieure, et provisoirement en rapport immédiat avec l'autre sculpture.

b) LA DOMINATION DE KARGAMIS SUR MALATYA

Le monument de Kargamis dont l'inscription fait mention de la VILLE-DU-PIED-DE-VEAU est une stèle en basalte, haute d'environ 1^m,17, conservée au Musée Britannique, et reproduite ici (pl. XXXVII, fig. 1) d'après l'héliogravure de W. Harry Rylands dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology* VII, 1882, pl. VIII. L'angle gauche, détaché, et qui n'apparaît pas sur notre planche, permet de compléter le texte des deux premières lignes de l'inscription.

Cette stèle fut découverte au cours des fouilles entreprises par George Smith, à *Carablus*, site de Kargamis, et poursuivies après sa mort par le consul Henderson ; elle est actuellement au Musée Britannique.

Il ne reste à peu près rien du personnage qui occupe la partie centrale. Sa coiffure semble être un bandeau ou plutôt un bonnet plat ; du vêtement on distingue la disposition de plis longs et volumineux descendant de droite à gauche, à l'inverse des plis plats de la statue du roi de *Malatya*. Le bras droit se profile tout entier sur le corps et a disparu avec lui. Le bras gauche, bien conservé et orné au-dessus du coude d'un bracelet à plusieurs rangs, s'avance et tient un bâton de commandement où d'aucuns ont pensé reconnaître une masse ou des flèches.

L'inscription de huit lignes, quelque peu mutilée, présente un grand intérêt pour l'histoire de *Ma'atya*. Elle prouve en effet que cette ville, à une certaine époque, a été sous la dépendance du royaume de Kargamis. H. Bossert a signalé ce fait dans un article intitulé *Zur Geschichte Malatyas*, dans *Archiv für Orientalforschung* IX, 1934, pp. 330-332. L'auteur du relief, un certain Sasa, se présente dès le début de la première ligne sous les titres de « héros, seigneur de la ville de Kargamis et du PAYS-DE-LA-TÊTE-DE-VEAU ». Le texte porte seulement une tête de veau et l'idéogramme de pays, mais il ne saurait y avoir de doute au sujet du rapprochement de cette forme abrégée avec le groupe plus développé TÊTE-DE-VEAU + PIED + VILLE qui représente le nom de *Malatya*, si l'on établit une comparaison avec les inscriptions de *Gürün*.

Gürün, appelée Tegarama par les Hittites, et par les Assyriens Til-Garimme, fera partie au temps de Sargon II, nous l'avons vu précédemment (p. 49) du Kammanou dont *Malatya* sera la capitale. Au Nord-Ouest du village actuel deux inscriptions rupestres ont été découvertes, en 1879, par le colonel Wilson, dans la gorge étroite où coule le *Tohmasuyu* et plusieurs fois publiées. Tout

récemment I. GELB, *Hittite Hieroglyphic Monuments*, 1939, n° 23 et 24, pl. XXXIX, en a donné des photographies. Il est regrettable que ce voyageur n'ait pas eu le temps d'exécuter des copies, ce qui lui aurait demandé, déclare-t-il, probablement une semaine de travail ininterrompu. Dans la plus longue des deux inscriptions, dont on trouve des dessins dans le *Corpus Inscriptionum Hettiticarum* de L. Messerschmidt, pl. XVIII, d'après les figures 1 et 2 de la planche IV de Ramsay et Hogarth, dans le *Recueil de travaux...* XIV (1893), dont nous avons déjà plusieurs fois fait mention, et aussi dans la *Cornell Expedition*, l'auteur se présente aux deuxième et troisième lignes comme petit-fils d'un grand roi, « héros, seigneur de la ville de Kargamis et de la VILLE-DU-PIED-DE-VEAU ».

Ces deux inscriptions appartiennent, d'après leur paléographie à une période ancienne et sont approximativement de la même époque. Le titre de « héros » donné au roi de Kargamis est également un signe d'antiquité ; il est habituel dans les textes anciens mais ne se rencontre plus dans les textes tardifs.

Sur ces bases, H. Bossert place, au x^e siècle, la conquête du pays de *Malatya* par un roi de Kargamis ; il a ajouté à son protocole le titre de « Seigneur de la VILLE-DU-PIED-DE-VEAU » et ses successeurs immédiats ont conservé ce titre.

CHRONOLOGIE DE MALATYA PENDANT LA PÉRIODE NÉO-HITTITE

L'exposé précédent de l'histoire de *Malatya* entre la ruine de l'Empire hittite et la conquête assyrienne conduit aux conclusions suivantes :

A la suite de la catastrophe qui fait disparaître les Hittites du centre de l'Asie Mineure, un groupe important se reconstitue à *Malatya* et y apporte un certain nombre de traditions, notamment de traditions religieuses, puisque plusieurs divinités honorées à Hattous, au xiii^e siècle, sont représentées dans les reliefs de la Porte des Lions érigée par Souloumeli, et avec la même coiffure très particulière.

La chronologie de cette période néo-hittite peut se résumer, selon notre documentation actuelle fort incomplète, dans le tableau suivant :

V. 1116 Téglat-phalasar I d'Assyrie marche contre *Malatya*.

Il y revient une seconde fois.

SASA. Domination de Kargamis sur <i>Malatya.</i>	} Inscriptions de Kargamis et de <i>Gürün.</i>
KOUWARME, roi ↓ MARTA (fils)	} Chasse au cerf.
TATA ↓ HILA-ROUWATA (fils) ↓ HALPA-ROUWATA (fils)	} (Obélisque d' <i>Izgin</i>). Chasse au lion.
↓ SOULOUMELI, roi (fils) ↓ TARHOUN (fils)	} (Porte des lions). Stèle de <i>Darende</i> .
SOULOUMELI ↓ ARNOUWANDA, roi (fils)	} Stèle d' <i>İspekcür</i> .

853 LALLI ou LALLA de *Malatya* paie le tribut à Salmanasar III d'Assyrie.

844 Salmanasar III marche contre *Malatya*. LALLI paie le tribut.

835 Nouvelle campagne de Salmanasar III contre LALLI.

v. 804 SOULE-HAWALI, contemporain de Menoua d'Ourartou.

Le prince de *Malatya* fait partie d'une coalition contre Zakir de Hamath.

Argisti I d'Ourartou fait une campagne contre *Malatya*.

SAHOU, prince (?) de *Malatya*.

HILA-ROUWATA, son fils. Sardour III d'Ourartou envahit le pays de *Malatya*.

743 SOULOUMELI (Souloumal), vassal de Sardour III, prend part à la bataille de Kishtan.

732 SOULOUMELI verse le tribut à Téglat-phalasar III d'Assyrie.

722 GOUNZINANOU, chassé bientôt par Sargon II d'Assyrie.

TARHOUN (Tarhounazi) est établi roi par Sargon II, à la place de Gounzinanou.

713 TARHOUN emmené captif en Assyrie.

Malatya est réunie au Koummouhou.

TABLE DES PLANCHES

I. Carte de la position de *Malatya* et des routes antiques.

II. *Arslantepe*. Courbes de niveau au début des fouilles, 1932, relevées par Pierre DUCOLNER.

III. *Arslantepe*. Vue aérienne, prise du Nord-Ouest au cours des fouilles.

Cliché communiqué par la Société d'Histoire Turque.

Cette vue montre le tepe, entouré de cultures, suivant son plus grand axe. A gauche; amorce de la route d'*Eskimalatya*. Au centre, en arrière du tepe, chemin descendant vers la rivière d'*Orduzu* et remontant vers un quartier d'*Arslantepe* (cf. pl. IX 1); plus à droite, chemin du Sud, qui conduit à un autre quartier (cf. pl. IX 2).

IV. Deux vues d'*Arslantepe* en 1932.

1. *Arslantepe*, vu du Nord-Est, pendant les fouilles.

2. Région ouest du tepe, avant les fouilles.

Cette seconde vue montre des murs mis au jour par les chercheurs de terre pour la réfection des terrasses des maisons.

V. Deux vues d'*Arslantepe* en 1932.

1. Région Nord-Est du tepe, avant les fouilles.

2. Région Sud-Ouest du tepe, avant les fouilles.

A comparer avec Hans H. von der OSTEN, *New Sculptures from Malatia*, in *American Journal of Semitic Languages and Literatures* XLV, 1929, pl. I.

VI. Deux vues d'*Arslantepe* pendant les fouilles de 1932.

1. *Arslantepe* vu du Nord-Ouest.

2. Le grand axe du tepe.

VII. Tour d'horizon, dressé par Pierre DUCOLNER en 1938.

Ce tour d'horizon a été exécuté en un point central du tepe. Les photographies des planches suivantes ont été faites en différents points, en sorte qu'elles ne recouvrent pas exactement le dessin. Les noms propres, orthographiés d'après la prononciation locale, ne concordent pas toujours avec la transcription officielle; par exemple *Izoğlu*, à côté de la forme *Izoli* de la carte turque au 800.000^e.

VIII. Tour d'horizon, en 1932.

1. Vers le Nord.

Au premier plan les deux mamelons d'*Arslantepe* avant le début des fouilles. Au centre, dans la verdure, *Eskimalatya* dont on aperçoit un minaret. A l'horizon, le *Göldağ*, puis l'*Abdullah Dağı* que contourne l'Euphrate pour suivre ensuite, dans la direction de l'Est, le pied de l'*Altın Usagın Dağı*.

2. Vers le Nord-Est-Est.

A gauche, en avant de la montagne d'au-delà de l'Euphrate, le sommet d'une colline porte quelques rochers ; sur l'un d'eux est ébauchée une inscription arménienne. Au sommet de la montagne qui apparaît à l'horizon, substructures d'une tour du *limes* romain. A *Markop*, dans la dépression volcanique en arrière des roches éruptives, M. Jean Przyluski a constaté, en 1933, l'existence de monuments mégalithiques (*Les monuments mégalithiques de Malatya* in *Revue archéologique* VI, 1935, pp. 3-7).

La rivière poissonneuse d'*Orduzu* qui naît dans le *Bey Dağı*, passe au moulin dont on aperçoit le toit à droite dans la verdure et coule vers l'Euphrate en pente rapide au milieu de bosquets de peupliers et de saules, entre de riches cultures.

IX. Tour d'horizon, en 1932.

1. Vers l'Est.

Dans la partie centrale, au milieu de la verdure, quelques maisons d'un quartier d'*Arslantepe*, au delà de la rivière, en avant du *Geyiktepe* et du *Gelincik Kayası*.

2. Vers le Sud.

Au premier plan, sur le tepe, quelques pierres d'un cimetière dont on verra une plus grande partie à la figure 1 de la planche X. Dans la verdure, quelques maisons d'un quartier d'*Arslantepe*. En avant de la masse imposante du *Bey Dağı* calcaire, *Ali Tepe*, mamelon naturel sur lequel se trouve un cimetière très récent.

X. Tour d'horizon, en 1932.

1. Vers le Sud-Sud-Ouest.

Au premier plan, sur le tepe, cimetière relativement récent dans les ruines de l'époque assyrienne. A droite le chemin d'*Arslantepe* à *Malatya* dont on aperçoit une caserne et l'hôpital au pied du *Bey Dağı*.

2. Vers l'Ouest.

La plaine ondulée de *Malatya*.

XI. Projection horizontale, entre les courbes de niveau, de la Porte des Lions et des constructions avec lesquelles elle se trouve en rapport.

XII. Plan de la Porte des Lions.

XIII. Passage de la Porte des Lions.

1. Côté extérieur septentrional.

Au premier plan, à gauche, pavage de l'entrée de la Porte sur lequel, en avant du lion, repose le tombeau de la statue royale (cf. pl. XXVI) pas encore dégagé. A droite, constructions de l'époque assyrienne ; à gauche, en arrière du 'témoin', le mur septentrional du palais turc repose sur une terrasse en briques crues qui couvrait toute la cour d'honneur du palais du niveau néo-hittite VI et s'étendait vers le Nord au delà de la Porte des Lions.

2. Cour intérieure et sortie vers la cour d'honneur du palais.

La cour intérieure n'est pas encore complètement dégagée ; quelques pierres du tombeau de la statue sont visibles. Derrière les lions, constructions d'époque assyrienne. A gauche, en arrière du 'témoin', mur septentrional du palais turc.

XIV. Passage de la Porte des Lions et accès à la cour d'honneur.

1. Partie méridionale du pavage de la cour intérieure.

A gauche, au premier plan, ruines du mur qui fermait la cour intérieure vers le Nord. En haut, derrière le lion, mur septentrional du palais du premier niveau assyrien. Au centre, en arrière du grand lion, le vide au-dessous du petit lion de la pierre d'angle est l'emplacement d'une poutre disposée horizontalement sous les reliefs ; une poutre semblable soutenait les deux reliefs placés dans la cour intérieure auprès du grand lion ; les petites pierres plates qui supportent ces reliefs dans la photographie ont été placées au moment du dégagement du mur pour maintenir les reliefs dans la position qu'ils occupaient.

Publication antérieure — Louis DELAPORTE, *Une ville datant du XIII^e siècle avant Jésus-Christ*, in *Le monde illustré*, 77^e année, 1933, p. 218.

2. Ensemble du pavage conservé.

Cette photographie, prise le même jour que la précédente, mais d'un point différent, montre au premier plan la limite extrême septentrionale du niveau néo-hittite VI, en septembre 1932. Dans le fond, mur septentrional du palais du premier niveau assyrien et, un peu plus haut, mur septentrional du palais turc.

Publication antérieure. — Louis DELAPORTE, *Sur la trace des Hittites, les fouilles de Malatya*, in *Science* n° 28, 1938, p. 3.

XV. Coupes de la Porte des Lions.

1. Intérieur : coupe perpendiculaire au passage.

La statue royale obstrue le passage.

2. Intérieur : côté occidental.

Pente du passage. Reliefs à hauteur d'homme. Statue royale étendue dans un angle de la cour, auprès de sa base. Pierre dressée au milieu du passage, en avant de la cour.

3. Côté de la cour d'honneur du palais.

Pente de la cour d'honneur vers la Porte des Lions dans le voisinage de laquelle se trouve une bouche d'égout.

XVI. Le lion flanquant la Porte du côté oriental (Relief F).

1. Dans la position où il était en septembre 1932.

Publications antérieures. — *The Cornell Expedition*, 1891, pl. XXI et fig. 40. Hans H. von der OSTEN, *Explorations in Hittite Asia Minor 1927-8*, in *Oriental Institute Communications* 6, 1929, fig. 101, p. 88.

2. Redressé, le lion s'est retrouvé à sa place primitive.

XVII. Le lion flanquant la Porte du côté oriental (Relief F).

1. Tête du lion.

D'après un moulage exécuté par la Mission, alors que cette tête était au Musée des Antiquités de Stamboul.

2. Le lion restauré.

Pierre calcaire. Haut., 1 m. 24 ; larg., 1 m. 80. Cliché de l'Institut Oriental de l'Université de Chicago.

Publication antérieure. — Ignace J. GELB, *Hittite Hieroglyphic Monuments*, in *Oriental Institute Publications* XLV, 1939, n° 46, pl. LXVI.

XVIII. Le lion flanquant la Porte du côté occidental (Relief A).

Pierre calcaire. Haut., 1 m. 19 ; larg. 1 m. 43.

Le lion de face, dans L. DELAPORTE, *op. cit.*, p. 219, et sur la couverture du tome III de la *Feuve Hittite et Asianique*, 1934.

2. Les petits lions des reliefs d'angle près de la cour d'honneur.

Relief G.

Pierre calcaire. Haut., 45 centimètres ; larg., 53 centimètres.

Publications antérieures. — David G. HOGARTH, *Carchemish and its Neighbourhood*, in *Annals of Archaeology and Anthropology* II, 1909, pl. XLI. John GARSTANG, *The Hittite Empire*, 1929, fig. 15, p. 202. Georges CONTENAU, *Manuel d'archéologie orientale* II, 1931, fig. 702, p. 1005.

Relief D.

Pierre calcaire. Haut., 47 centimètres ; larg., 51 centimètres.

XIX. 1. Libation offerte par Souloumeli au dieu Tarhoun de la VILLE-DU-POT (Relief B).

Pierre calcaire. Haut., 36 centimètres ; larg., 61 centimètres.

2. Libation offerte par Souloumeli au dieu Tarhoun de la VILLE-DU-PIED-DE-VEAU (Relief C.).

Pierre calcaire. Haut., 42 centimètres ; larg., 80 centimètres.

Publications antérieures. — Louis DELAPORTE, *Les Hittites*, 1936, fig. 16, p. 293. Halil DEMIRCIÖGLÜ, *Der Gott auf dem Stier*, 1939, pl. III B 72.

XX. 1. Libation par Souloumeli à quatre divinités (Relief D).

Pierre calcaire. Haut., 47 centimètres ; larg., 1 m. 26.

2. Libations offertes par Souloumeli à deux divinités (Relief E).

Pierre calcaire. Haut., 46 centimètres ; larg. 1 m. 03.

Publications antérieures. — L. DELAPORTE, *Une ville*, 1933, p. 219. Eugène CAVAIGNAC, *Le problème hittite*, 1936, pl. V, fig. 12.

XXI. Mur occidental de la Porte des Lions, vers l'Ouest.

Les reliefs B et C y ont été placés pour montrer la grandeur relative des quatre reliefs de la partie occidentale de la Porte. Les pierres plates sous les deux autres reliefs marquent l'emplacement d'une poutre de construction, d'environ 21 centimètres d'épaisseur. A la gauche des reliefs D et E le niveau du mur en pierre est de 10 centimètres plus élevé. Une vue de ce mur, au cours du dégagement, avec le relief K (pl. XXIV), a été publiée par L. DELAPORTE, *op. cit.*, p. 218.

XXII. Libation offerte par Souloumeli à un dieu monté sur un cervidé (Relief G).

Pierre calcaire. Haut., 45 centimètres ; larg., 53 centimètres. Musée des Antiquités de Stamboul, n° 7789. Cliché du Musée.

Publications antérieures. — John GARSTANG, *Notes on a Journey through Asia Minor*, in *Annals of Archaeology and Anthropology* I, 1908, pl. IV ; *The Land of the Hittites*, 1910, pl. XLVI i ; *The Winged Deity and other Sculptures of Malatia*, in *Annals of Archaeology and Anthropology* VI, 1914, pl. XXVIII s, et *The Hittite Empire*, 1929, pl. XXXVIII 1. D. G. HOGARTH, *Carchemish*, 1909, pl. XLI 4. Sébastien RONZEVILLE, *Notes et études d'archéologie orientale. VI. Monuments hittites d'Arslân-tépé*, in *Mélanges de la faculté orientale de l'Université Saint-Joseph* III, 1909, pl. XV en haut et à gauche. Arthur B. COOK, *Zeus* I, 1914, fig. 500. Heinrich ZIMMERN, *Die Religion der Hethiter*, in Hans HAAS, *Bilderatlas zur Religionsgeschichte*, 1925, fig. 15. Ludolf MALTEN, *Der Stier im Kult und mythischen Bild*, in *Jahrbuch des Deutschen archäologischen Instituts* XLIII, 1928, pl. III, fig. 38. Ernst HERZFELD, *Hittitica*, in *Mitteilungen aus Iran* II, 1930, pl. X, en bas. Georges CONTENAU, *Manuel d'archéologie orientale* II, 1931, fig. 697, p. 1002, et *La civilisation des Hittites et des Mitanniens*, 1934, pl. VIII en haut. Anton MOORTGAT, *Bildwerk und Volkstum zur Hethiterzeit*, 1934, fig. 19. Bedřich HROZNÝ, *Les Inscriptions Hittites Hiéroglyphiques*, 1937, pl. CV.

2. Lutte contre le Grand Serpent (Relief H).

Pierre calcaire. Haut., 43 centimètres ; larg. 1 m. 58. La partie droite, qui ne porte pas de sculpture, a été supprimée sur la planche. Musée des Antiquités de Stamboul, n° 7787. Cliché du Musée.

Publications antérieures. — J. GARSTANG, *Notes*, 1908, pl. V, *The Winged Deity*, 1914, pl. XXVIII 1, et *The Hittite Empire*, 1929, fig. 17, p. 206. D. HOGARTH, *Carchemish*, 1909, pl. XLI. S. RONZEVALLE, *Notes*, 1909, pl. XV à droite, fragments séparés. E. HERZFELD, *Hittitica*, 1930, pl. XII. G. CONTENAU, *Manuel II*, 1931, fig. 700, p. 1003. Anton MOORTGAT, *Die bildende Kunst des alten Orients und die Bergvölker*, 1933, pl. LXXXII. Albrecht GÖTZE, *Kleinasiens*, 1933, fig. 13. Louis DELAPORTE, *Les Hittites*, 1936, fig. 12, p. 250.

XXIII. 1. Libation offerte par Souloumeli au dieu Tatame (Relief J).

Pierre calcaire. Haut., 49 centimètres ; larg. 56 centimètres. Musée des Antiquités de Stamboul, n° 7787. Cliché du Musée.

Publications antérieures. — John GARSTANG, *The Winged Deity*, 1914, pl. XXVIII, 1 b, et *The Hittite Empire*, 1929, fig. 16, p. 205. E. HERZFELD, *Hittitica*, 1930, pl. XI en haut. G. CONTENAU, *Manuel II*, 1931, fig. 699, p. 1003. Helmuth Th. BOSSERT, *Das hethitische Pantheon*, in *Archiv für Orientforschung*, VIII, 1933, fig. 3, p. 299. B. HROZNÝ, *Inscriptions*, 1937, pl. CVI en bas.

2. Libation offerte par la reine Touwata (Relief I).

Pierre calcaire. Haut., 46 centimètres ; larg., 81 centimètres. Musée des Antiquités de Stamboul, n° 7788. Cliché du Musée.

Publications antérieures. — J. GARSTANG, *Notes*, 1908, pl. IV en bas ; *The Land of the Hittites*, 1910, pl. XLIV ii ; *The Winged Deity*, 1914, pl. XXVIII. 2, et *The Hittite Empire*, 1929, pl. XXXVIII b. D. HOGARTH, *Carchemish*, 1909, pl. XLI 2. S. RONZEVALLE, *Notes*, 1909, pl. XV en bas et à gauche. *The Cornell Expedition*, 1911, pl. XXII a et fig. 42. E. HERZFELD, *Hittitica*, 1930, pl. X, en haut. G. CONTENAU, *Manuel II*, 1931, fig. 698, p. 1002. B. HROZNÝ, *Inscriptions*, 1937, pl. CVI en haut.

XXIV. Libation offerte par Souloumeli au dieu Tarhoun (Relief K).

Pierre calcaire. Haut., 81 centimètres ; larg., 1 m. 92.

Publications antérieures. — Hans H. von der OSTEN, *New sculptures from Malatia*, in *American Journal of semitic Languages and Literatures* XLV, 1929, pl. II et III, et *Explorations in Hittite Asia Minor* 1927-8, in *Oriental Institute Communications* 6, 1929, fig. 102 et 103, pp. 89-90. Eugène CAVAIGNAC, *Le problème hittite*, 1936, pl. VI, fig. 14. H. DEMIR-CIOĞLU, *Der Gott*, 1939, pl. III B 72. I. GELB, *Hittite Hieroglyphic Monuments*, 1939, n° 45, pl. LXVI.

XXV. Vases figurés sur les reliefs de la Porte des Lions.

1. Cruches à libation.
2. Amphores.

XXVI. La statue royale dans son tombeau.

1. Vue prise du Nord-Est.
2. Vue prise du Sud-Est.

XXVII. La statue royale dans son tombeau.

1. Vue prise du Sud-Est.
2. Vue prise du passage Sud vers la grande cour.

XXVIII. La statue royale dégagée de son tombeau.

1. Vue prise de la grande cour du palais.

2. La statue obstrue la partie occidentale du passage de la Porte.

Publication antérieure. — L. DELAPORTE, *Une Ville*, 1933, p. 219, sans les parties brisées (nez, bras, . . .).

XXIX. Vues de face et de profil, de la statue après son transfert à Ankara.

Pierre calcaire. Haut., 3 m. 18. Cliché de la Direction des Antiquités et Musées.

XXX. Tête de la statue royale, avec les fragments détachés retrouvés dans son tombeau.

XXXI. Bras droit de la statue royale tenant le sceptre.

XXXII. Les chasses de *Malatya*.

1. Chasse au cerf (Relief L).

Pierre volcanique. Haut., 42 centimètres ; larg., 77 centimètres. Musée du Louvre. Cliché L. Heuzey.

Publications antérieures. — Léon HEUZEY, *Les origines orientales de l'art*, 1892, pl. X. Leopold MESSERSCHMIDT, *Corpus Inscriptionum Hethiticarum, Zweiter Nachtrag*, pl. XLVII, in *Mitteilungen der Vorderasiatischen Gesellschaft* 11 5, 1906. E. MEYER, *Reich*, 1914, pl. VII. Otto WEBER, *Die Kunst der Hethiter*, 1921, et en français *L'art hittite* (traduction Traboulet), 1923, pl. 41. G. CONTENAU, *Manuel III*, 1931, fig. 745, p. 1131, et *La civilisation*, 1934, pl. VIII en bas. A. MOORTGAT, *Die bildende Kunst*, 1933, pl. XXX, et *Bildwerk*, 1934, fig. 30, p. 33. *Encyclopédie photographique de l'Art I*, 1936, p. 291. B. HROZNÝ, *Inscriptions*, 1937, pl. CIV.

2. Chasse au lion (Relief M).

Pierre volcanique. Haut., 55 centimètres ; larg., 1 m. 23. Musée des Antiquités de Stamboul. n° 7704. Cliché du Musée.

Publications antérieures. — David G. HOGARTH, *Notes on pre-hellenic finds*, in *Recueil de travaux relatifs à l'épigraphie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* 17, 1895, planche en face de la page 25, fig. 3. Hermann HILPRECHT, *Recent Researches in Bible Lands*, 1897, p. 159. L. MESSERSCHMIDT, *Corpus*, pl. XVI A, in *Mitteilungen* V, 1900. E. MEYER, *Reich*, 1914, pl. VI. Louis DELAPORTE, *Les Hittites*, in *Histoire générale des Peuples*, 1925, p. 32. G. CONTENAU, *Manuel III*, fig. 744, p. 1130. B. HROZNÝ, *Inscriptions*, 1937, pl. CIII.

XXXIII. Scène de banquet.

Pierre volcanique. Musée des Antiquités de Stamboul, n° 7705. Cliché du Musée.

Publications antérieures. — L. MESSERSCHMIDT, *Corpus*, pl. XVI B. Stefan PRZEWORSKI, *Die Rennwagen-Darstellungen in der nord-syrischen Kunst*, in *Archiv für Orientforschung* V, 1928, pl. IX, fig. 1. E. HERZFELD, *Hethitica*, 1930, pl. II en bas. A. MOORTGAT, *Die bildende Kunst*, 1933, pl. LVIII.

XXXIV. Obélisque d'*Izgin*.

Musée des Antiquités de Stamboul. Clichés du Musée. Le monument est actuellement placé dans une encoignure, en sorte que seule une des faces peut être photographiée en entier. Pour les autres il a fallu faire plusieurs clichés qui ne peuvent s'adapter n'étant pas pris sur une même verticale. Pour la face A le numéro d'inventaire du Musée, inscrit vers le bas, montre comment les deux vues se recouvrent en partie. Deux des images du côté C s'adaptent presque parfaitement ; elles sont obliques, mais la troisième est de face ; la partie centrale est effacée. Les deux images supérieures du côté D s'unissent ensemble ; l'image de la partie inférieure, prise sous un autre angle, et séparée par un espace où l'inscription est effacée, montre le rapport de ce côté avec le côté A.

Publications antérieures. — William M. Ramsay, dans RAMSAY et HOGARTH, *Pre-hellenic Monuments of Cappadocia*, in *Recueil de travaux...* 15, 1893, pl. I (copie)-II, fig. C, D, E (phot. des côtés B, A, D). L. MESSERSCHMIDT, *Corpus*, 1900, pl. XIX. Bedřich HROZNÝ, *L'obélisque « hittite » hiéroglyphique d'Izgin*, in *Archiv Orientální VIII*, 1936, pp. 273 ss., pl. XXX-XXXIV, reproduit dans *Inscriptions*, 1937, pp. 442 ss., pl. XCV-XCIC.

XXXV. Stèle de *Darede*.

Haut., 79 centimètres ; largeur de la face, 30 centimètres ; épaisseur, 20 centimètres. Gök Medrese, à Sivas.

Publications antérieures. — Louis DELAPORTE, *Quelques monuments récemment découverts*, in *Revue Hittite et Asiatique* I, 1931, pl. 18. Hans H. von der OSTEN, *Discoveries in Anatolia 1930-31*, in *Oriental Institute Communications* 14, 1933, fig. 132-133. H. BOSSERT, *Das hethitische Pantheon*, in *Archiv für Orientforschung* IX, 1934, fig. 7, p. 105 (le dieu et le roi seulement). I. GELB, *Hittite Hieroglyphic Monuments*, 1939, n° 19, pl. XXXIV-XXXV.

XXXVI. Stèle d'*Ispekcür*.

Haut., environ 2 m. 45. Gök Medrese, à Sivas. Cliché de l'Institut Oriental de l'Université de Chicago.

Publications antérieures. — *The Cornell Expedition*, 1911, pl. XVIII-XIX. I. GELB, *Hittite Hieroglyphic Monuments*, 1939, pl. XLIII-XLV.

XXXVII. 1. Stèle de Sasa, prince du Kargamis et de *Malatya*.

Haut., 1 m. 17. Musée Britannique. Cliché W. Rylands.

Publications antérieures. — W. Harry RYLANDS, *The inscribed Stones from Jerabis, Hamath, Aleppo, etc.*, in *Transactions of the Society of Biblical Archaeology* VII, 1882, pl. VIII, reproduit dans William WRIGHT, *The Empire of the Hittites*, 2° édit., 1886, pl. IX. L. MESSERSCHMIDT, *Corpus*, pl. X, 1900.

2. A *Yazılıkaya* le dieu Tatame tient embrassé le roi Touthalija IV.

Cliché Alfred Boissier, 1894.

Pour comparaison de la coiffure divine à Hattous au temps du Nouvel Empire hittite (xiv^e-xiii^e s.) avec la coiffure des divinités de la Porte des Lions à *Malatya*.

XXXVIII. 1. Le grand dieu Tarhoun à *Yazılıkaya*.

Cliché A. Boissier, 1894.

Pour comparaison avec le dieu Tarhoun de la Porte des Lions à *Malatya*.

2. Le dieu au croissant et le dieu au disque ailé à *Yazılıkaya*.

Cliché A. Boissier, 1894.

Pour comparaison avec les dieux du relief E de la Porte des Lions à *Malatya*.

XXXIX. Relief d'un roi de *Sakcagözü*.

Moulage des Free Public Museums de Liverpool. Cliché des Musées.

Pour comparaison avec la statue royale de *Malatya*.

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE

1. Le nom de Souloumeli sur les reliefs de la Porte des Lions.....	20
2. Edicule d'un Grand Roi de Hatti, à <i>Yazılıkaya</i>	21
3. Roi hittite, à <i>Sirkeli</i>	26
4. Femme voilée, à <i>Kargamis</i>	27
5. Bas-relief de <i>Sakcagözü</i>	38

I N D E X

- Alacahüyük* (figure de roi à), 27, 31.
Alişar (poterie d'), 33-34.
amphore, 33, pl. XXV.
Argisti I, roi d'Ourartou, et *Malatya*, 45.
Arnouwanda : 1) auteur de la stèle d'*Ispékür*, fils de Souloumeli, 55, 58, représenté à la pl. XXXVI; 2) gouverneur de Sârlîâ, 52.
Arslantepe, 5, 7.
Asbusu, 5.
Assyrie (L') et *Malatya*, 40-51.
Banquet (scène de), voir relief *N*.
Bell (Miss Gertrude), 6.
Bey Dağı, 10, 35, pl. IX 2.
bois employé dans les murs en pierre, 14.
bracelet assyrien, 37.
Carablus, v. Kargamis.
cervidé (dieu monté sur un), 24.
char : 1) du dieu Tarhoun, 28, pl. XXIV; 2) dans les scènes de chasses, reliefs *L*, *M* et *N*.
Chasse : 1) au cerf, voir relief *L* ; 2) au lion, voir relief *M* ; 3) auprès d'une scène de banquet, relief *N*.
coiffure et costume, 26, 27, 28, 31, 32, 35-36, 51, 54, 55.
Cornell Expedition, 6.
cruche à libation, 33, pl. XXV.
costume, v. coiffure.
Dadame, v. Tatame.
Darendé (stèle de), 10, 18, 20, 24, 25, 30, 32, 33, 51, 52-54, pl. XXXV.
date de la Porte des Lions, 39-57.
dieu (représentation de), 28-31.
dieu au cervidé, 30 ; aux colombes 31, 32 ; au croissant 30, 32 ; au disque ailé, 30, 32 ; au foudre, v. Tarhoun ; de l'atmosphère, v. Tarhoun.
divinités (images de), 28-31.
édicule, 21, fig. 2.
égout, 14.
épée, 28.
élévation de la main, 26.
Eskimalatya, 5.
feuilles de 1932, 8.
Garstang (John), 6.
Gounzinaanou, prince de *Malatya*, 49, 58.
Gürün (inscriptions de), 10, 51, 56-57.
Halpa-Rouwata, auteur de la Chasse au lion (relief *L*), roi de *Malatya*, fils de Hila-Rou(wa)ta et père de Souloumeli, 18-19, 51, 58.
Hanigalbat, p. 41.
Hatti (Grand-), 41 ; (Grand Roi de), 27.
hiéroglyphiques (inscriptions), 39, 51-57 ; (légendes), 17-25.
Hepatou, Hepet, déesse, 53 ; représentée à la pl. XXXV.
Hilâ-Rouwata, roi de *Malatya*, fils de Sahou, 45, 58.
Hila-Rou(wa)ta, fils de Tata et père de Halpa-Rouwata, 51, 58.
Hogarth (David G.), 6.

Illoujanka (mythe du serpent), 34.
 image d'Arnouwanda, 55, pl. XXXVI ; de divinités, 28-31, 53, 55, pl. XIX-XXIV, XXXV à XXXVIII ; de Sasa, 56, pl. XXXVII, 2 ; de Souloumeli, constructeur de la Porte des Lions, 25-27, pl. XIX-XXIV ; de la reine Touwata, 27, pl. XXXII 2.
Ispekür (stèle d'), 10, 51, 54-55, pl. XXXIV.
 influence assyrienne à *Malatya*, 38.
Izgin (obélisque d'), 23, 51, 52, pl. XXXIV.

Kalamou, prince de Sam'al, 38.
 Kargamis. Costume de femme, 27, fig. 2 ; domination sur *Malatya*, 56-57 ; stèle de Sasa, 56, pl. XXXVII 2.
 Kouwarme, père de Mârta, 55, 58.
Kümürhan (relief ourartéen de), 45.
Kurk (monolithe de), 43.

Lalla, Lalli, roi de *Malatya*, 41-43, 58.
 libation, 33-34.
lituus, 26, 27, 32, 55.

Malatya, 5 ; histoire, 39-58.

Nom de la ville et gentilice :

Maldija, 5.
 ʾlme-li-da-al-hi-e, 45.
 ʾlme-li-da-a-a, 41.
 mâtme-li-da-a-a, 43.
 me-lid-da-a-a, 49.
 me-lid-du, 48, 49.
 ʾlme-li-di, 42, 43.
 mâtme-li-di-a, 43.
 ʾlme-li-te-ja, 45.
 mâtmi-lid-da-a-a, 47.
 mâtmi-li-di-a-a, 42.
 ʾlmi-li-di-a, 41.
 MILIZ, MLZ, 45.

Mala(z)zia, 6, n. 3.
 Maldija, 5.
 Malitâ, 6, n. 3.
 Mârta, auteur de la Chasse au cerf, fils de Kouwarme, 55, 58.
 Menoua, roi d'Ourartou, et *Malatya*, 44-45.
 MLZ, voir *Malatya*.
 néo-hittite, VI, 39.
Orduzu, 5.

Osten (Hans H. von der), 7.
 Ourartou (l') et *Malatya*, 39, 44-47.

Palu (inscription ourartéenne de), 45.
 pavage de la Porte des Lions, 14.
 PIED-DE-VEAU (VILLE DU-), 23-24, 51, 53, 56, 57.
 Porte des Lions, 8, 11-38 ; date, 39-57.
 POT (VILLE-DU-), 23.
 puisard, 14.

relief A, 15, pl. XVIII 1.
 relief B, 15, 20, 23, 26, 28, 34, pl. XIX 1 et XXI.
 relief C, 15, 20, 23, 26, 28, 34, pl. XIX 2 et XXI.
 relief D, 15, 21, 22, 29, 32, 34, pl. XVIII 2, XX 1 et XXI.
 relief E, 15, 20, 22, 26, 30, 32, 34, pl. XX 2 et XXI.
 relief F, 7, 15, 18, pl. XVI et XVII.
 relief G, 6, 15, 21, 24, 30, 34, pl. XVIII 2 et XXII 1.
 relief H, 6, 16, 22, 29, 34-35, pl. XXII 2.
 relief I, 6, 16, 29, 25, 32, 34, pl. XXIII 2.
 relief J, 16, 20, 22, 24, 30, 34, pl. XXIII 1.
 relief K, 16, 22, 26, 28, 34, pl. XXIV.
 relief L, 6, 16, 51, 55, pl. XXXII 1.
 relief M, 6, 16, 24, 25, 51, pl. XXXII 2.
 relief N, 17, 27, 51, 55, pl. XXXIII.
 Ronzevalle (Sébastien), 6.

Sahou, père du roi de *Malatya* Hilarouwata, 45, 58.

Sakcagözü (relief de), 38, fig. 5, pl. XXXIX.
 Salmanasar III d'Assyrie et *Malatya*, 41-43.
 Sardour II d'Ourartou et *Malatya*, 45-47.
 Sargon II d'Assyrie et *Malatya*, 48-51.
 Sârliâ, ville, 52.
 Sasa, seigneur de Kargamis et du PAYS-DE-LA-TÊTE-DE-VEAU, 56, 58.

Sasi, ville du territoire de *Malatya*, 46.
 sceptre royal, 37, pl. XXXI.
 Serpent (lutte contre le Grand), v. relief H.
Sirkeli (relief rupestre de), 26, fig. 2, 27.
 Soule-hawali, roi de *Malatya*, 45, 58.
 Souloumal, roi de *Malatya*, 47, 48, 58.

- Souloumeli : 1) constructeur de la Porte des Lions, 53-54, 58 ; chef de la VILLE-DU-PIED-DE-VEAU, puis roi de *Malatya*, fils de Halpa-Rouwata et père de Tarhoun ; images de ce roi, 25-27, pl. XIX-XXIV, légendes de son nom, 19-22 ; 2) père du roi Arnouwanda, 55, 58 ; 3) v. Souloumal.
- Statue d'un roi, 35-38, pl. XIII-XV, XXVI-XXXI.
- Tarhoun, dieu, 20, 22 ; images, 28, 31, pl. XXIV, cf. *Yazılıkaya*.
- Tarhoun de la VILLE-DU-POT, 23, 28, pl. XIX 1.
- Tarhoun de la VILLE-DU-PIED-DE-VEAU, 23, 28, pl. XIX 2.
- Tarhoun : 1) auteur de la stèle de *Darende*, fils de Souloumeli, 30, 53, 58, représenté à la pl. XXXV ; 2) prince de *Malatya*, contemporain de Sargon II d'Assyrie, 49, 58.
- Tata, auteur de l'obélisque d'Izgin, chef de la VILLE-DU-PIED-DE-VEAU, 5, 52, 58, pl. XXXIV.
- Tatame, dieu, 25, 30, 32, 53, représenté aux pl. XXIII 1, XXXV c, XXXVII 2.
- Téglathphalasar I d'Assyrie, 40, 57 ; III, 46-48, 58.
- tepe (description du), 7.
- Til-garimme, v. *Gürün*.
- tombeau d'une statue, 35.
- Toumâna, ville, 53.
- Touthalija IV, roi de Hatti, 31, représenté à la pl. XXXVII 2.
- Touwata, reine, 19, 27, représentée sur le relief I, pl. XXIII 2.
- Voile de femme, 19, 27, pl. XXIII 2.
- Yazılıkaya*, 23, 24, 25, 31-32, pl. XXXVII et XXXVIII.
-

TABLE DES MATIÈRES

Le site antique de Malatya.....	5
LE TEPE.....	7
LES FOUILLES DE 1932.....	8

LA PORTE DES LIONS

Description de la Porte.....	13
ORNEMENTATION GÉNÉRALE DE LA PORTE.....	15
LÉGENDES HIÉROGLYPHIQUES.....	17
<i>a)</i> Inscription sur le lion de gauche, relief <i>F</i>	18
<i>b)</i> Inscription sur le bas-relief de la femme, relief <i>I</i>	19
<i>c)</i> Les légendes de Souloumeli.....	19
<i>d)</i> Légendes des divinités.....	22
LES IMAGES DE SOULOU MELI.....	25
L'IMAGE DE LA REINE TOUWATA.....	27
LES QUINZE IMAGES DE DIVINITÉS.....	28
<i>a)</i> Tarhoun, le dieu de l'atmosphère.....	28
<i>b)</i> Les quatre dieux représentés sur le relief <i>D</i>	29
<i>c)</i> Le dieu au croissant et le dieu au disque ailé, relief <i>E</i>	30
<i>d)</i> Le dieu au cervidé, relief <i>G</i>	30
<i>e)</i> Le dieu Ta(ta)+me, relief <i>J</i>	30
<i>f)</i> Le dieu aux colombes, relief <i>I</i>	31
LES RELIEFS DE MALATYA ET CEUX DU TEMPLE RUPESTRE DE HATTOUS.....	31
MATÉRIEL EMPLOYÉ POUR LA LIBATION.....	33
MATIÈRE DE LA LIBATION.....	34
LUTTE CONTRE LE GRAND SERPENT.....	35
STATUE D'UN ROI ET SON TOMBEAU.....	35
Date de la Porte des Lions.....	39
MALATYA ET L'ASSYRIE, DU XII ^e AU IX ^e SIÈCLE.....	40
MALATYA VASSALE DE L'OURARTOU.....	44

MALATYA VASSALE DE L'ASSYRIE.....	47
LES INSCRIPTIONS HIÉROGLYPHIQUES.....	51
a) De Tata à Arnouwanda.....	51
b) La domination de Kargamis sur <i>Malatya</i>	56
CHRONOLOGIE DE MALATYA PENDANT LA PÉRIODE NÉO-HITTITE.....	57
TABLE DES PLANCHES.....	59
TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE.....	67
INDEX.....	69
TABLE DES MATIÈRES.....	73

